

Ar(abes)ques

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2014

DOSSIER

L'été de nos 20 ans

L'Abes, création, évolution et perspectives

PLEINS FEUX SUR • La bibliothèque du LAM, au fil des collections

ACTUALITÉS • Licences nationales / Numes / ADBU...

abes 
agence bibliographique de l'enseignement supérieur



(Dossier) L'ÉTÉ DE NOS 20 ANS

L'Abes, création, évolution et perspectives

“ 20 ans déjà ! En prolongement des Journées Abes du mois de mai, c'est au tour d'Arabesques de célébrer cette date anniversaire. Tout naturellement, le comité de rédaction a souhaité ouvrir largement ses colonnes aux membres des réseaux de l'Abes et à leurs partenaires pour recueillir leurs témoignages institutionnels ou personnels. 1994, ce sont – faut-il le rappeler ? – encore les tout premiers balbutiements des accès internet et des échanges électroniques : quel chemin parcouru ensemble depuis cette date ! Et puisque d'aucuns nous ont gentiment reproché pour le numéro de l'été 2013, consacré aux ressources pédagogiques numériques, de leur avoir donné des devoirs de vacances, nous vous proposons cette année un « cahier Été » pour vous divertir... tout en révisant ! Un bel été à toutes et à tous. ”

24 (Pleins feux sur...)

La bibliothèque du LAM,
au fil des collections



© Max Lerouge / CUDL

26 (Actualités)

28 (Agenda)

04 1994, année dynamique

DANIEL RENOULT

06 L'Abes, d'hier à aujourd'hui

LOUIS KLEE

07 Ohé ! Du réseau... Carnet de voyage

ÉMILIE LIARD

08 20 ans, le bel âge !

GILDAS ILLIEN

10 Le chemin de l'Agence Pointillés de synchronisations

JACQUES MILLET ET LAURENT ROMARY

12 Dans la corbeille des 20 ans : un... deux, trois SGBM !

GISÈLE MAXIT

14 Jeux de l'été

16 Abes 20 ans, Arabesques 19 piges

BÉATRICE PEDOT

18 Une valse à 20 temps

DOMINIQUE ESMENJAUD

20 Paroles de pionnières

MARTINE BRUNET DIEDHIOU ET MARIANNE GILOUX

21 L'Abes a 20 ans : points et contrepoints

FABRICE PIAULT

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
227 avenue Professeur Jean-Louis Viala CS 84308 - 34193 Montpellier cedex 5
T. 04 67 54 84 10 / F. 04 67 54 84 14 - www.abes.fr

Directeur de la publication : Jérôme Kalfon

Comité de rédaction : Dominique Esmenjaud, Christine Fleury, Marion Grand-Démery, Philippe Le Pape, Béatrice Pedot, Maryse Picard, Marie-Pierre Roux.

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction :

Béatrice Pedot (beatricepedot@wanadoo.fr)

Conception graphique : Anne Ladevie (anne-ladevie@orange.fr)

Impression : Pure Impression

Couverture : Lungimiranza Zen.

Phot. Flavio Ronco [piXo] / Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

<https://www.flickr.com/photos/pixotropic/4951350402>

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications)
sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

L'Abes dans 20 ans ?

Aujourd'hui, lorsqu'on entend « libre accès », on songe bien évidemment aux contenus numériques, revendication lancée par l'*Open Access Initiative* de 2002. Alors que seulement dix ans plus tôt, au moment où l'Abes était en gestation, la question des contenus numériques n'était pas même envisagée, sauf par quelques prospectivistes.

À l'époque, le libre accès, c'était des rayonnages directement accessibles, c'était mettre fin au passage obligé par les catalogues. Ces catalogues dont la modernisation était l'objet même de la création de l'Abes. D'aucuns pourraient y voir un paradoxe et imaginer, dans le futur, un historien se dire que, à quelques années près, c'était une étape dont on aurait pu faire l'économie : à quoi bon des catalogues à l'heure du *full text* ?

Mais justement, à l'heure du *full text*, on catalogue de plus en plus. Les contenus sont décrits avec une granularité plus fine, tout document est

nue ? Existera-t-elle toujours ? Avec qui se sera-t-elle éventuellement mariée ?

L'Abes étant un moyen et non une fin, déplaçons les questions : que pourrait être le paysage de l'information scientifique et technique dans 20 ans ? Aurons-nous encore besoin de nous déplacer dans des lieux physiques pour accéder aux contenus ? Les supports physiques – hors documents patrimoniaux – existeront-ils toujours, et si oui en quelle proportion ?

Dans le secteur de la recherche, les bibliothèques physiques tendent aujourd'hui à disparaître – en dehors du domaine patrimonial, lui aussi en forte évolution du fait des gigantesques programmes de numérisation. Dans le secteur de l'enseigne-



ment, les espaces des bibliothèques sont davantage utilisés pour les services qu'ils offrent que pour consulter et emprunter les collections.

Quel sens auraient (auront ?) les bibliothèques dans un contexte de « zéro papier » ? Chacun aura-t-il accès à un environnement parfaitement adapté à ses besoins, avec des outils d'intelligence artificielle qui répondraient à sa ques-

Prédictions et pronostics, rarement avérés, sont surtout révélateurs de l'époque où ils ont été émis.

tion... avant même qu'il se la pose ? Quels équilibres entre travail humain et travail des machines ? Aura-t-on vu émerger un « droit de la science » distinct de la propriété littéraire et artistique ? L'*open access* aura-t-il triomphé ? Disposerons-nous d'entrepôts de métadonnées publiques, ouvertes, permettant la concurrence ou serons-nous encore plus qu'aujourd'hui prisonniers de marchés captifs ? Quelles fractures entre ceux qui maîtriseront ou auront accès à certains outils ou contenus et les autres ? Comment les bibliothèques pourront-elles tenter de réduire ces écarts ?

Le devenir de l'Abes sera-t-il lié aux réponses à certaines de ces questions ? Si oui, on dira que nous avons vu juste. Si non, elles seront seulement considérées comme révélatrices de notre époque. Rendez-vous dans 20 ans.

Oserions-nous un pronostic ? L'exercice est risqué : qui de nous n'a pas au moins souri, ou ne s'est carrément gaussé, des futurs imaginés dans le passé, de ces voitures volantes ou des machines permettant d'apprendre en dormant ? Contentons-nous donc de nous poser quelques questions : quelles seront les évolutions des métiers où l'Abes est impliquée ? Dans 20 ans, que sera l'Abes deve-

JÉRÔME KALFON
Directeur de l'Abes

1994, année dynamique

L'année de création de l'Abes aura été une année marquante pour le réseau des bibliothèques françaises. Daniel Renoult, témoin de premier rang à travers les fonctions qu'il a exercées à cette période, revient ici sur quelques faits majeurs.

L'histoire des bibliothèques connaît peu de ruptures mais de lentes évolutions. Sa chronologie s'inscrit plutôt dans la longue durée et s'articule sur les grandes dates de l'histoire générale. Cependant, certaines dates plus spécifiques marquent des étapes de ces évolutions. Il en est ainsi de l'année 1994 qui a vu se concrétiser plusieurs réformes ou projets qui ont modifié durablement le paysage documentaire français. Ainsi, le 1^{er} janvier, le personnel d'État des bibliothèques départementales de prêt (BDP), placées en 1986 sous l'autorité des conseils généraux, a été appelé à exercer un droit d'option entre le statut d'État et le statut territorial. Cette date marque ainsi l'aboutissement d'un long processus de décentralisation des BDP engagé depuis 1986 qui clôt une période d'environ 50 ans où l'État avait pris l'initiative et la responsabilité de développer des services de lecture publique pour les communes rurales.

1994 est aussi l'année de création de trois nouveaux établissements publics qui structurent aujourd'hui le réseau des bibliothèques et qui ont durablement amélioré sa cohérence.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, UNE ÉTAPE DÉCISIVE

C'est en effet en janvier 1994 que paraît au *Journal officiel*^[1] le décret portant création de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et formalisant une des transformations les plus considérables que la Bibliothèque nationale ait connue. Ce décret traduit à la fois l'aboutissement d'un processus et le début d'une nouvelle ère pour l'établissement. Les orientations du gouvernement avaient en effet été rendues publiques en juillet 1993 : poursuite de la construction du bâtiment de Tolbiac, maintien sur le site de la rue de Richelieu des collections spécialisées, création d'un nouvel établissement public regroupant la Bibliothèque nationale et l'Établissement public de la Bibliothèque de France, révision du projet informatique et constitution d'un réseau de bibliothèques reliées à la BNF. Certes, le décret n'est qu'un cadre juridique et la fusion reste un objectif à atteindre pour Jean Favier, président de la BNF, Philippe Bélaval, directeur général, et la nouvelle équipe de directeurs nommée le 23 janvier 1994, mais une étape décisive vient d'être franchie. Un changement d'échelle est

confirmé. Un élargissement des publics, du rayonnement national et international, de la BNF est lancé. Dès mai 1994, les huit premières conventions de pôles associés étaient signées.

LE CTLES, UN ENJEU POUR LA COOPÉRATION

Du côté des bibliothèques universitaires (BU) des réformes importantes sont également en cours. Après avoir été présenté au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) le 15 février 1993, le décret de création du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) paraît en octobre 1994^[2]. Là encore, il s'agit d'une évolution marquante pour la coopération entre bibliothèques. L'idée d'une bibliothèque régionale de dépôt accueillant des fonds anciens peu consultés avait certes été évoquée dans des articles ou des rapports officiels, par exemple par Maurice Caillet en 1981, mais elle semblait encore une utopie^[3]. Pourtant, le concept s'impose notamment à l'étranger si bien que la Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique lance, en 1983, une enquête pour évaluer les besoins de stockage des bibliothèques universitaires de la région Île-de-France^[4], puis commande une étude de faisabilité sur la création d'un centre de dépôt. Il faudra encore quelques années pour qu'adviennent les circonstances favorables à sa réalisation. Le projet est repris et recommandé par le rapport Miquel en 1989^[5]. C'est le schéma Université 2000, initié par Claude Allègre et Lionel Jospin sous le gouvernement Rocard en 1991, puis la reprise des constructions pour l'enseignement supérieur avec le concours des collectivités territoriales qui vont le rendre possible. Autre circonstance favorable, le projet d'un Centre technique dédié à conservation pour la BNF va faciliter l'obtention commune d'un terrain sur l'emprise de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (77). En s'inspirant d'expériences étrangères, Harvard (USA) et Kupio (Finlande), il sera enfin possible de lancer dans le cadre du XI^e Plan (1994-1998) un programme de construction et préparer le décret définissant les missions de ce centre de conservation partagée qui a aujourd'hui tellement fait ses preuves qu'une extension s'est révélée nécessaire et devrait être livrée en 2015.

[1] Décret 94-3 du 3 janvier 1994, *Journal officiel de la République française*, n° 0002 du 4 janvier 1994, p. 149.

[2] Décret 94-922 du 24 octobre 1994, *Journal officiel de la République française*, n° 249 du 26 octobre 1994, p. 15222.

[3] Maurice Caillet, « État du Patrimoine des bibliothèques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1981, n° 2. « Pour les ouvrages dont la conservation est souhaitable, mais qui, par suite de l'encombrement, ou pour toute autre raison, ne pourraient plus être gardés par un établissement, le transfert dans une bibliothèque régionale ayant vocation à emmagasiner des volumes déposés aussi bien par des bibliothèques municipales, que par des bibliothèques universitaires et des bibliothèques centrales de prêt serait une solution séduisante, assez utopique, reconnaissons-le, à notre époque où les structures administratives sont lourdes, les crédits rares, et où le manque de place se fait sentir presque partout [...] ».

[4] Hubert Dupuy, « Un outil de conservation partagée : le Centre technique du livre », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 3, 1992.

[5] André Miquel, *Les Bibliothèques universitaires...*, La Documentation française, 1989, p. 59.

ET, BIEN SÛR, L'ABES...

C'est au cours de la même séance du CNESR, qu'est examiné le projet de décret créant l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes). La création de ce nouvel établissement public répond à une exigence de réorganisation fonctionnelle et administrative envisagée depuis plusieurs années. C'est une réforme profonde qui concerne, comme le souligne la partie syndicale⁶, l'ensemble des activités réseaux des bibliothèques universitaires. Il faut rappeler dans quelle situation, sinon de confusion du moins de grande complexité, se trouvent les réseaux bibliographiques informatisés et leur administration. D'un côté, les périodiques sont traités dans le Catalogue collectif national (CCN), de l'autre, les thèses dans la base Téléthèses. Quant aux catalogues d'ouvrages, trois réseaux informatisés (SIBIL, OCLC et BN Opale) se partagent – pour ne pas dire se disputent – les BU.

Chacun de ses réseaux a ses partisans, ses places fortes, ses formats⁷, ses associations d'utilisateurs : Sainte-Geneviève pour BN Opale, la BIU de Montpellier pour Sibil et le réseau Rébus, Cujas pour l'OCLC et le réseau Auroc⁸. La tentative d'imposer aux BU un format unique ayant échoué⁹, la nouvelle stratégie du ministère chargé de l'enseignement supérieur est alors de fédérer l'ensemble des ressources bibliographiques et d'assurer leur interopérabilité au sein du Pancatalogue afin de créer un point d'entrée unique pour l'ensemble des étudiants et chercheurs. La création de l'Abes a pour objectif d'assurer l'ensemble des activités réseaux des bibliothèques dans le cadre d'un schéma directeur informatique national, initié en avril 1992, et qui vise à coordonner le traitement documentaire et à terme à en assurer l'intégration. Dans ce but, on regroupe à Montpellier, au sein d'un établissement public, la gestion de l'ensemble des services et applications : le CCN et Téléthèses, antérieurement services de l'École nationale supérieure des bibliothèques (ENSB) mais installés à Paris, le Pancatalogue jusqu'alors, comme le Prêt entre bibliothèques, géré directement par le ministère, et les serveurs du Sunist (jusqu'alors rattaché à l'ENSB !) regroupés avec ceux du CNUSC. Démarrant avec une vingtaine de personnes, l'Abes réussira le pari de la continuité des applications, puis de leur refondation, jusqu'à aboutir dans les années 2000 au Sudoc et à occuper la place que l'on sait dans le réseau des BU aujourd'hui.

1994, ce fut aussi l'année de la disparition prématurée de Jean Gattégno. Cet homme remarquable a tant marqué la politique du livre et des bibliothèques comme directeur du Livre et de la Lecture, comme délégué scientifique de la Bibliothèque de France – et tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui – que je ne voudrais pas évoquer



© Laurent Hédoïn (CTLES)

➔ Les gigantesques magasins du CTLES, créé lui aussi en 1994.

cette année-là sans lui rendre à nouveau hommage. Sans lui, en effet, les bibliothèques ne seraient pas tout à fait devenues ce qu'elles sont aujourd'hui.

DANIEL RENOULT
daniel.renoul@orange.fr

.....

DANIEL RENOULT a été sous-directeur des bibliothèques (sous-direction rattachée à la Direction du Développement et de la Programmation universitaire, DPDU) de 1989 à début 1994. À ce titre, il a engagé le schéma directeur informatique national, la réforme de l'ENSB devenue Enssib, le transfert du Sunist à Montpellier et préparé la création du CTLES et de l'Abes. Il a été nommé dans l'équipe de direction de la BNF en janvier 1994 où il a exercé jusqu'en 2001. Nommé à l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), il a plus particulièrement suivi le projet U3M pour l'Île-de-France de 2001 à 2005. De 2006 à 2010, il a exercé les fonctions de doyen de l'IGB.

.....

[6] Cf. les remarques d'André Nivet, lettre du 25 février 1993 publiée dans le *Bulletin du Syndicat national des bibliothèques*, n° 135, avril-mai 1993.

[7] Outre diverses formes d'Intermarc, le LC Marc, tandis que certaines bibliothèques utilisent alors la base Electre en Unimarc.

[8] Voir le panorama proposé par le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 163, 1994.

[9] En 1987, la DBMIST, après une convention passée avec le réseau OCLC avait proposé sans succès à l'ensemble des BU d'adhérer à ce réseau.

La bibliothèque universitaire de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) a fait partie des premiers sites pilotes pour le système universitaire (SU). Point de vue sur les évolutions de l'Abes par Louis Klee, son directeur de 1990 à 2014.

L'Abes, d'hier à aujourd'hui

Depuis sa création en 1965, la bibliothèque de l'UNS entretient un lien fort avec l'informatique documentaire¹. L'équipe formée par Michel Meinardi, ingénieur de recherche en informatique et titulaire d'un CAFB, et Alban Daumas, conservateur-directeur, a permis de lancer Agape, télécatalogage de périodiques, la recherche documentaire informatisée (RDI), la base de données de biologie marine Medifaune, le catalogage partagé dans OCLC, le guide du lecteur sur Minitel et le SIGB Geac Advance. L'avantage de maîtriser l'informatique nous a permis de développer une culture de services à l'utilisateur.

Nous fûmes donc tout naturellement candidats en 1998 pour être site pilote SU. De ce poste d'observation, nous avons pu apprécier le chemin parcouru par l'Abes. Cette collaboration se poursuivit quand nous fûmes largement impliqués dans la gestion de Couperin : Geneviève Gourdet, présidente de l'UNS était aussi présidente des conseils d'administration du consortium et de l'Abes, Michel Roland, responsable Études et prospective et moi-même, responsable du bureau professionnel. Nous fûmes compagnons de route dans ce chemin quasi darwinien, qui illustre les compétences de l'Agence et les capacités d'adaptation des membres de son réseau à l'évolution numérique et au village planétaire. Initialement programmée pour unifier le signalement des documents, l'Abes est devenue un opérateur de référence pour l'accès aux documents, dont les thèses, pour l'achat et la gestion de ressources en ligne et le support de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN), structure nationale de coordination pour l'accès à l'information scientifique et technique (IST).

Alors que dire de plus ? L'essentiel à mon sens. Par-delà ses compétences techniques, l'Agence a mis l'accent sur l'importance matricielle du management collaboratif et en réseau des ressources humaines, qui sont de fait les pré-requis de la portabilité de ses réussites techniques. À charge pour les bibliothèques de les transformer en services à leurs usagers. Deux exemples.

LA FORMATION CONTINUE

Les débuts du SU furent laborieux si on se rappelle la microcholine guerre des réseaux Sibil, BN-Opale et OCLC et l'Abes a su développer des méthodes de travail collaboratif qui ont apaisé, mais aussi professionnalisé les équipes de catalogage. Les moda-

lités multiples de formation continue, par elle instaurées, ont contribué à la prise de conscience par le monde des bibliothèques de la force que représente le travail en réseau et le réseau lui-même. Cette démarche a en plus l'avantage d'un cercle vertueux car elle n'est payante que si elle est toujours recommencée. La réussite est vraiment éclatante au regard de 10 millions de notices du Sudoc.

LE MANAGEMENT DES SITUATIONS COMPLEXES

Le Sudoc et l'accord avec OCLC pour le signalement dans Worldcat, le signalement et l'archivage pérenne des thèses, le développement des groupements de commandes pour soutenir l'action de Couperin, le portage de BSN, le soutien à Istex, le projet Système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM) et les Journées Abes (Jabes) sont autant de réalisations qui intègrent encore plus les bibliothèques membres du réseau dans le milieu académique qu'elles doivent desservir et qu'on leur reproche, parfois injustement, d'ignorer ou d'en être ignorées. Les deux projets d'établissement 2008-2011 et 2012-2015 sont les supports structurants de cette marche en avant.

WHAT ELSE ?

Vous trouvez sans doute que nous sommes trop laudatifs. L'activité de l'Abes connaît des zones grises. L'évaluation de l'Aeres en 2012 en fait un point précis². Pour ma part, l'abandon de SuPeb au profit de Refdoc ne m'apparaît pas comme une bonne option.

L'intervention de Jean-Pierre Finance, lors des Jabes 2014, m'a semblé pointer posément les problématiques. Heure des mutations ? Elles sont devenues permanentes. Idem, au moment où la question du millefeuille territorial est sur la table, ne serait-il pas utile de fédérer, voire de fusionner, les trop nombreux acteurs de l'IST en France et de leur donner une dimension européenne ?

Et puis pour sacrifier à mon dernier cheval de bataille, n'oublions pas que le travail de l'Abes, cette boîte noire qui n'intéresse pas nos usagers-consommateurs, n'a de sens que si les bibliothèques sont plus largement ouvertes !

LOUIS KLEE

Directeur de la BU UNS de janvier 1990 à janvier 2014

Louis.Klee@unice.fr

[1] Muriel Toulotte, Michel Meinardi, « D'Agape en Archipel : 25 ans d'informatisation à la BU Nice Sophia Antipolis », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, n° 2.

[2] Disponible sur : [AERES-S1-ABES.pdf](#)



OHÉ ! DU RÉSEAU... CARNET DE VOYAGE

L'Abes a 20 ans ! J'aime bien l'Abes, j'aime bien les gens qui y travaillent, je me sens dans le réseau comme un poisson dans l'eau. On ne peut pas s'attendre à ce que je sois objective et je ne prétendrai pas l'être.

Mon voyage a commencé en 2001 et je n'ai pas connu l'avant-Sudoc. Ou plutôt, j'ai connu cet « avant » comme étudiante tentant en vain de rédiger un mémoire avec les maigres outils de l'époque. Notre histoire aurait pu mal commencer. J'en veux à l'Abes de ne pas l'avoir ouvert plus tôt son catalogue collectif.

Le lien est d'autant plus fort que ma première bibliothèque d'affectation n'avait plus de catalogue propre et peu de documentation en libre accès. Le Sudoc était le seul reflet de nos collections, le travail du réseau immédiatement perceptible. Je me souviens avoir pourri un collègue (pardon, collègue !) qui avait transformé la description de notre document de 1821 en réédition de 2001 – impossible pour le chercheur qui travaillait dessus de retrouver son livre. Difficile de passer ensuite à un SIGB classique : il y avait un côté Shadok à recharger en local le travail produit au Sudoc.

PLONGÉE DANS LES FLOTS

Comme beaucoup, j'ai été formée à WinIBW par les collègues, qui avaient chacun leurs petites astuces. Ce n'est que bien plus tard que j'ai suivi LA formation à WinIBW et exploré les méandres de notre logiciel, aussitôt désireuse de transmettre mes nouvelles connaissances à d'autres.

J'ai appris aussi et surtout grâce à notre fameuse liste de diffusion Sucat. J'y ai apprécié la réactivité de l'Abes et la solidarité du réseau de catalogueurs. 4 000 personnes susceptibles de dialoguer là-dedans, c'est un sacré espace d'échanges. L'Abes pendant mes années de novice, c'était d'abord ça : une bouée de sauvetage dans un océan de champs Unimarc et de normes bibliographiques.

Je n'ai qu'une vue partielle de l'activité de l'Abes : je n'ai jamais mis le nez dans Calames, je comprends mal le fonctionnement des API, j'ai entr'aperçu Star en passant. Mais

j'aime l'idée que derrière le navire amiral, toute une flotte de caravelles trace son chemin. L'agence est représentative des richesses de nos bibliothèques et à l'écoute de tous les besoins, pros ou publics.

E LA NAVE VA...

L'élargissement considérable des missions dévolues à l'Agence a modifié la relation de proximité que le catalogueur des années 2000 avait pu développer avec « son » pôle (méta)données. Le Sudoc est en mode croisière, il n'est plus la priorité.

Parallèlement, les moyens de communication qui ont essaimé dans le web social abolissent les distances et permettent au réseau de développer son potentiel, plus que jamais. Les initiatives ne manquent pas : nous avons poussé à l'enrichissement des notices de ressources électroniques fournies par les éditeurs, la Sorbonne vient d'achever un chantier considérable de reprise du signalement des « Pléiade »...

J'en ai fait l'expérience, rien n'est aussi profitable qu'une session en présentiel. L'éloignement géographique n'est cependant plus un obstacle : documents partagés en ligne, séances sur une plateforme de messagerie instantanée ou visioconférence, et vogue la galère. Cette force nous permet de gagner en efficacité, de partager nos expériences de terrain et notre veille. Et, avec un peu de chance, de voir nos propositions validées dans des délais raisonnables !

En émancipant progressivement le réseau, l'Abes a su gérer l'élargissement de ses fonctions tout en investissant les réseaux sociaux pour maintenir le contact. C'est finalement de notre côté que la transition est plus laborieuse, on ose à peine jouir de cette nouvelle autonomie, l'encadrement fort apporte un certain confort dont il est difficile de faire le deuil. Le réseau de catalogueurs a parfois la saudade de ce temps où il était au cœur de l'activité de l'Agence.

DU CHALUTIER AU PAQUEBOT

J'ai mûri et l'Abes aussi. Je ne porte sans doute plus un regard aussi naïf qu'à mes débuts sur le rôle de l'Agence et j'entrevois mieux les aspects politiques de son fonctionnement. L'autonomie du réseau va aussi de pair avec l'autonomie des universités. Le capitaine n'est plus le seul maître à bord, et ce n'est plus un chalutier qu'il commande mais un paquebot. Prenons garde cependant à ce que l'Abes ne devienne pour les jeunes générations de professionnels un prestataire de services parmi d'autres !

Je balance comme beaucoup entre regret du confort perdu et excitation devant les défis à relever, dans lesquels j'ai pu me glisser parfois. J'ai vu passer quelques flops dans l'histoire : portail Sudoc, projet ERMS et dernièrement Numes. Sans vouloir jouer l'oïseau de mauvais augure, il y en aura d'autres. Parce que, comme disait ma maman quand on cassait un verre en faisant la vaisselle, « seuls ceux qui ne font rien ne font jamais d'erreur ».

J'ai vu l'Abes essayer quelques tempêtes, rectifier la trajectoire, hisser de nouveau la grand-voile.

Treize ans de navigation commune, pourvu que ça ne nous porte pas malheur ! Les choix d'aujourd'hui détermineront le rôle que jouera demain l'Agence dans notre environnement professionnel.

À Montpellier, ce n'est pas le vent qui manque pour faire avancer le trois-mâts. Hisse et ho ! On a encore quelques océans à parcourir ensemble !

Merci à Thomas Colombéra pour sa relecture attentive.

ÉMILIE LIARD*

SCD de l'Université de Poitiers,
emilie.liard@univ-poitiers.fr

* Catalogueuse, ex-correspondante catalogage, formatrice-relais à WinIBW, formatrice aux pré-requis à l'évolution des catalogues, membre du groupe de travail « Catalogage et production de métadonnées » pour le SGBM.

20 ans, le bel âge !

20 ans déjà que les deux agences bibliographiques que sont l'Abes et la BNF jouent en boucle la chanson de Jeanne Moreau : elles se sont connues, reconnues, perdues de vue, séparées, retrouvées, le tout au gré des péripéties qui ont fait l'histoire des catalogues collectifs nationaux et des guerres de religions bibliographiques. Mais à l'occasion de cet anniversaire, plutôt que de relater les épisodes des précédentes saisons, intéressons-nous plutôt au présent et à l'avenir.

Vue de la Bibliothèque nationale de France (BNF), l'Abes fait toujours l'effet d'une jeune fille qui sent le sable chaud et qu'on jalouse secrètement.

20 ans à peine, à deux pas de la mer, peuplée d'autant d'informaticiens bronzés que de bibliothécaires au teint frais, quelle chance, se dit-on à Paris ! Au regard des siècles qui pèsent sur la vieille dame de la rue de Richelieu et face au vertige un peu écrasant des tours de verre de la citadelle de Tolbiac, l'Abes donne l'image d'une entreprise à taille humaine, presque une *start-up* californienne, à la pointe des questions nouvelles et compliquées.

On la regarde comme une organisation agile, capable de s'interroger collectivement, de s'adapter continuellement aux besoins des établissements qu'elle sert et aux enjeux de politique publique. N'a-t-elle pas réussi l'exploit de fédérer efficacement autour du Sudoc un réseau qui fonctionne par-delà les spécificités des administrations, des régions, de leurs catalogues et de leurs fromages ? Et sous l'impulsion de la Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MISTRD), Raymond Bérard n'est-il pas arrivé, en grand stratège, à élargir considérablement ses missions d'opé-

rateur national ? En quelques années, l'Abes est devenue beaucoup plus qu'une agence bibliographique.

Ses célèbres journées au Corum de Montpellier sont devenues un rendez-vous incontournable pour la profession. On n'y parle plus trop de catalogage, ou plus de la même façon : les données, au sens large, y sont abordées à travers des projets et avec une hauteur de vue qui témoigne d'une vision beaucoup plus politique de l'évolution du métier. Quand on en revient, on se dit que, bronzés ou pas, les agents de l'Abes ne chôment certainement pas pour conduire ces chantiers titanesques et préparer l'avenir à travers des projets aussi complexes dans leur montage que lourds d'enjeux économiques.

UN GRAND REMUE-MÉNINGS...

Les 18 et 19 février derniers, une délégation de la BNF prenait le célèbre TGV qui relie l'Abes au reste du monde pour deux jours de remue-ménings. Au programme :

- les fichiers d'autorité (comment rapprocher les référentiels qui joueront un rôle pivot dans le web sémantique ?) ;



Breve Storia del Cinema / Flickr (CC BY 2.0)

➔ *Le tourbillon de la vie*, chanté par Jeanne Moreau dans *Jules et Jim* de François Truffaut, un clin d'œil aux relations entre la BNF et l'Abes au fil des ans.

- les identifiants (comment aligner des référentiels sans avoir à les produire dans le même système ?) ;
- l'impact juridique et technique de l'ouverture des données (l'Abes et la BNF ont fait le même choix de licence pour leurs métadonnées, celui de la licence ouverte de l'État, préconisée par la mission Etalab) ;
- la dématérialisation des demandes du réseau Sudoc-PS au centre ISSN France (n'est-il pas temps d'arrêter de s'envoyer des courriers postaux ?) ;
- une concertation nouvelle autour de l'EAD (qui s'impose résolument en France comme le format de description des documents non publiés : archives et manuscrits) ;
- et, bien sûr, les échanges attendus sur la structuration et la normalisation des données de demain (FRBR, RDA, ces grands combats !) et sur de nouveaux protocoles d'échange et de partage de ces mêmes données (mais qu'est-ce donc qu'un requêteur SPARQL ?).

... ET UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

Derrière cet inventaire à la Prévert se joue, encore un peu à l'aveugle, faute de recul, l'invention d'une nouvelle coopération dont le web sémantique est la toile de fond. Le 14 avril dernier, le Comité stratégique bibliographique (où siègent les directions de l'Abes et de la BNF au côté de représentants de leurs tutelles respectives) se réunissait pour valider les grands axes d'un nouveau projet de convention entre les deux établissements. Signe des temps, la précédente convention, qui datait de 2011, a changé de nom, passant de « *convention sur l'échange de données* » à « *convention de coopération* » tout court, témoignant d'une volonté conjointe d'avancer dans le même sens, sans se restreindre aux transferts de notices de la Bibliographie nationale française que produit la BNF vers le catalogue du Sudoc. Dans un article prospectif de cette convention, qui pose les fondements de la collaboration, les parties indiquent aspirer « à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de mutualisation, de diffusion, de valorisation et de réutilisation des métadonnées qu'elles produisent et qu'elles gèrent, au service de la communauté nationale et internationale ».

Sont également affirmés trois principes essentiels de cette collaboration :

- **assurer l'ouverture juridique et la gratuité de réutilisation des métadonnées**, en conformité avec la politique gouvernementale d'ouverture des données publiques ;
- **participer au développement d'un écosystème d'opérateurs publics et privés dans le domaine des métadonnées**, qui contribue à limiter la formation de marchés captifs et de monopoles dans ce secteur ;

- **expérimenter et favoriser l'adoption par la communauté professionnelle des standards et des technologies du web sémantique**, qui constituent la trajectoire commune de leurs stratégies respectives pour l'évolution de leurs missions de signalement.

Au-delà des bonnes intentions, ces engagements validés par les pouvoirs publics sont le signe que l'Abes et la BNF partagent aujourd'hui des valeurs fortes et que leur collaboration « bibliographique » ne se résume pas à une discussion entre techniciens. L'avenir des bibliothèques et leur place dans la nouvelle économie du savoir passera par la valorisation et la réutilisation de leurs métadonnées dans le web. Cela, l'Abes l'a parfaitement compris. On souhaite à son nouveau directeur et à ses équipes beaucoup de courage ainsi que le plein soutien de leur réseau et de leurs partenaires pour relever les défis majeurs qu'implique la mise en œuvre de ses objectifs de mutation dans les prochaines années.

GILDAS ILLIEN

Directeur du département de l'Information
bibliographique et numérique,
Bibliothèque nationale de France
gildas.illien@bnf.fr



Et puis arriva le Sudoc ! Nous y fûmes admis (grâce à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne et à Brise), en même temps que ce même Brise, notre réseau local, se brisait en deux ; c'est la vie ! Et le prix à payer pour notre grande efficacité (je parle de notre profession en général) et notre si petite visibilité (cf. l'an dernier avec l'épisode « Agences de l'État ») qui nous rendent parfois incompréhensibles, voire d'une utilité relative auprès de nos « décideurs » et de ceux qui nous utilisent sans même le savoir.

Le Sudoc : une (r)évolution ; une grande fenêtre qui s'est ouverte, du temps gagné dans notre travail de fourmis et d'abeilles et une construction pierre après pierre grâce à tous les participants-maçons et architectes. De loin, ça bourdonne comme une ruche et, chaque année, aux « Jabes », on ne peut que saluer tout l'accompli de

l'année écoulée, et non plus seulement avec le catalogue, mais aussi avec toutes les autres applications, et on court encore !

Bravo donc ! Et même si, dans la salle, je suis le petit roquet qui jappe toujours : « Les Écoles ! Les Écoles ! », essayant d'attirer l'attention sur nous, les petits parmi les petits, avec leurs spécificités, leur richesse et leurs petites jambes... mais on a dû finir par s'y habituer, puisque maintenant l'exception française (encore une, comme dans la langue !) est prise en compte, que vous élargissez le cercle et prononcez le mot pratiquement naturellement [...].

Bon anniversaire et longue vie, ou belle mue, qui sait ?

MARIE PIERRE REDON

Directrice de la Bibliothèque de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)

Le chemin de l'Agence

Pointillés de synchronisations

Lorsque l'Inria, établissement public de recherche dédié aux sciences du numérique, croise la route de l'Abes... Enjeux et décryptage.

Les cinq bibliothèques qu'abrite notre institut des sciences du numérique ont longtemps proliféré en jachères inventives, croisant leurs catalogues hétérogènes jusqu'à la perfection formelle d'une Babel – de référence dans ses domaines, mais dont l'intelligibilité multipliait approximations et silences bibliographiques. Il y a un peu plus de dix ans, les documentalistes d'Inria ont ainsi réécrit l'histoire de leur système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), un cahier de spécifications techniques et fonctionnelles, la partition d'une migration des données des catalogues locaux en un seul catalogue national, avec saut de format Unimarc et adoption de Rameau à l'avenant.

LES FINS DU DÉSORDRE DOCUMENTAIRE

Cette préhistoire devait donner aux 80 000 documents du fonds Inria une visibilité que ses collaborations scientifiques ne cessaient d'appeler, ses équipes de recherche accueillant trois fois plus de doctorants qu'elles ne comportent de chercheurs titulaires, s'ouvrant tant aux enseignants-chercheurs qu'aux scientifiques des autres organismes, voire de l'industrie. Une étude d'opportunité parallèle confirmait déjà l'intérêt d'une adhésion au Sudoc – cinq millions de notices à l'époque et 200 biblio-

thèques de recherche déployées. Sans compter la séduction qu'opérait l'appel d'une mutualisation des travaux documentaires portée par le réseau professionnel Sudoc – le catalogage partagé bien sûr, mais également la dynamisation des échanges professionnels, formations et émulations.

Le déploiement des ressources documentaire d'Inria fut pour l'Agence une partie de plaisir douloureux, le *mapping* de ses collections nécessitant plusieurs passages avant que l'ILN 149 ne naisse avec armes, bagages et consignes – l'indexation du Sudoc par Google Scholar dès 2007 – jusqu'à l'embarquement pour le World Catalog, en 2009. L'importation des catalogues Inria aura accouché de 35 % de notices nouvelles pour le Sudoc, 65 % ayant fusionné – le chiffre d'un ordre de bataille enfin normé.

Mais la prise en mains du SIGB Millennium, la maîtrise des transferts réguliers, l'appropriation des grandes fonctions documentaires dans le nouveau périmètre du réseau animé par l'Abes n'ont cessé d'enrichir le métier des documentalistes d'Inria depuis lors, dans une démarche d'anticipation et d'échanges professionnels qui animent toujours les enjeux de l'information scientifique – qu'il s'agisse de l'affinement des ressources décrites, de leur expression dans le web de données ou de leur transparence d'appropriation par l'utilisateur final, ce chercheur qui n'a cure des Opac et autres balisages à chignons.

Nous touchons bien là aux limites de l'appropriation documentaire, à savoir la gestion fine des objets de la recherche scientifique, bien au-delà du seul document quadrillé par un siècle de pratiques bibliothéconomiques modernes, et qui visent les données qui le portent, le code qui l'illustre ou encore les grains pédagogiques qui l'étayent dans le temps. L'éclatement de la ressource documentaire appelle de nouveaux services personnalisés, qui affinent toujours plus cet introuvable tableau de bord de la recherche, dans son élaboration même. Tout en refondant la relation du professionnel de la documentation à l'utilisateur cible, y redéfinissant encore son profil métier.

RÉVÉLATIONS SCIENTIFIQUES DE L'ABES

L'univers des pratiques, méthodes et langages partagés sous l'expertise de l'Abes, permettra encore



ANECDOTIQUE

La première fois que j'ai entendu parler de l'Abes, c'était en 1995 ou 1996, je débutais ma carrière au Puy-en-Velay. Mon collègue Christian venait d'être muté dans cette nouvelle Agence basée à Montpellier. À l'époque, je n'avais pas encore complètement cerné le rôle de celle-ci. Par contre, j'avais été très surprise d'apprendre que Christian communiquait avec son nouveau collègue de bureau

par messagerie électronique. Était-il devenu fou ? Pourquoi ne lui parlait-il pas tout simplement ? Étaient-ils tous fous à l'Abes ? Aujourd'hui, c'est moi qui envoie des mails (Corcat et autres) à longueur de journée à tous mes collègues, y compris à Catherine, ma collègue de bureau...

VÉRONIQUE ROCHETTE
SCDBU Savoie



© Inria / Photo Kaksonten

aux établissements de redéfinir les voies de l'accès et de la diffusion des nouveaux objets de la recherche scientifique, quand serait-ce à servir leur désengagement des ressources documentaires que l'on dit désormais classiques, en favorisant l'établissement de leur cartographie fine, comme de leur accès contrôlé, autant que partagé.

D'ores et déjà les instances de gouvernance de l'Abes y concourent résolument – et c'est également un motif heuristique fort d'Inria de contribuer, depuis 2010, aux travaux de son conseil scientifique. C'est pour nous, qui définissons les priorités des actions de l'Institut dans le domaine de la diffusion des productions scientifiques, l'occasion de comprendre comment articuler des exigences toujours plus complexes de nos chercheurs avec une offre de service qui ne se conçoit maintenant plus qu'en inter-établissements.

L'Abes a parfaitement ouvert la voie de nouveaux services qui ne se cantonne plus à cataloguer des objets présents dans des silos documentaires, mais assure un *continuum* entre toute une palette de services, allant de la gestion nationale d'acquisition de ressources documentaires jusqu'à l'accompagnement de campagnes massives de numérisation. Ainsi, la mise en place du hub de métadonnées, la participation à Istex ou tout « simplement » la gestion d'un référentiel tel qu'IdRef contribuent à modeler un paysage où l'Abes, en collaboration avec les autres centres d'expertise

que sont l'Inist-CNRS, OpenEdition ou le Centre pour la communication scientifique directe (dont Inria est partenaire), offre le meilleur de ses services en les mettant en cohérence avec le reste du paysage national.

Maintenant qu'Inria a encore fait un pas supplémentaire en définissant une politique ambitieuse d'*open access* qui comporte à la fois une obligation de dépôt sans réserve dans le serveur de publication Hal et l'engagement dans la définition de nouveaux modèles d'édition scientifique avec l'initiative Episciences, nous voyons encore des occasions supplémentaires de travailler ensemble pour faire évoluer un peu plus le paysage de l'information scientifique et technique. Nous souhaitons profiter ainsi de toutes les opportunités offertes par les nouveaux chantiers de l'Abes, tant dans la perspective fédératrice offerte par le travail sur les normes documentaires et les outils intégrés pour les bibliothèques, que dans son implication au niveau d'actions nationales (BSN) ou européennes (Liber, Dariah).

JACQUES MILLET

Délégué à l'information et à l'édition scientifique, Inria
jacques.millet@inria.fr

LAURENT ROMARY

Directeur de recherche, Inria
Président du Conseil scientifique de l'Abes
laurent.romary@inria.fr

➤ **Étude de systèmes collectifs bio-inspirés.**
Essaim de robots mobiles en interaction avec une table tactile de grande taille, pour l'étude de phénomènes collectifs bio-inspirés et leur mise en œuvre sur des dispositifs physiques. Les robots khepera sont utilisés par l'équipe Maia (Machine intelligente et autonome) de l'Inria.

À l'invitation de l'ADBU, l'Abes a présenté la stratégie de l'Agence et ses grands projets lors de la journée d'étude « Réinformatiser à l'heure du SGBM » (Bulac, le 20 février 2014). Aperçu des débats par une correspondante Sudoc...

Dans la corbeille des 20 ans : un... deux, trois SGBM !

En ouverture, Grégory Miura (ADBU, commission Signalement et système d'information) s'attache à montrer que, au-delà de l'aspect apparemment technique de la réinformatisation, les répercussions sont profondes et le dossier plus complexe qu'il n'y paraît. Pour des établissements en réseau, multipolaires, aux cultures techniques diverses et à l'autonomie renforcée, l'Abes apporte une dimension structurante, une force en recherche et développement qui manque à beaucoup. Les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB), conçus dans les années 90, sont à bout de course et doivent être repensés, notamment pour faire toute leur place aux ressources numériques. De nouveaux produits apparaissent, mais conçus pour un usage international et un fonctionnement dans le nuage. Ils demandent aussi rationalisation et réorganisation des services. Il faut capitaliser sur le réseau existant, co-construire des solutions permettant des trajectoires variées concourant aux objectifs de modernisation.

LE PROJET SGBM DANS SON CONTEXTE

Jérôme Kalfon, directeur de l'Abes, a resitué le projet SGBM. Insistant sur les profondes mutations à l'œuvre, il a souligné que le niveau de l'établissement n'est plus adapté aux besoins. Il faut mutualiser et l'Abes doit accompagner ce mouvement. Le Sudoc est le socle solide de l'Agence, socle dont les outils arrivent à bout de souffle. Les évolutions doivent s'attacher à la pérennité des données, dans toute leur richesse, en maintenant les services associés. Le projet SGBM reste un projet phare pour l'Abes, mais le Sudoc et les établissements ont un rythme d'évolution différent. C'est donc surtout l'expertise qu'il faut mutualiser et viser la compatibilité. Les métadonnées en sont l'élément fondamental : les outils changent, les données restent. Il faut découpler données et outils pour garder autonomie et ouverture.

C'est déjà l'esprit du projet hub de métadonnées : retraiter les données pour les placer enrichies, fiables, dans l'espace public. Il s'agit d'améliorer le signalement de la documentation électronique, de faciliter le travail des catalogueurs pour le faire évo-

luer vers une mission d'acquéreur ou de gestionnaire de métadonnées. La coopération internationale devrait permettre de garantir l'indépendance vis-à-vis des prestataires. Autre projet complémentaire : Bacon, encore au stade prototype d'une base de connaissance qui devra être ouverte à tous et jouer un rôle d'appui pour les outils de découverte et leurs résolveurs de liens. Beaucoup de choses restent à définir, notamment pour les circuits de travail et la répartition entre service central et travail partagé.

En conclusion, J. Kalfon souligne que la démarche projet de l'Abes est aussi en évolution : d'un rôle décisionnaire où prédomine la tutelle, elle est passée à un rôle d'accompagnement où prédomine la volonté des établissements.

UN CHANTIER DANS TOUS SES ÉTATS

C'est au tour de Jean Bernon, chargé de mission SGBM, de faire le point sur le projet en cours. Le blog, créé au lancement du projet en mai 2012, a apporté chaque mois des informations jusqu'en juillet 2013. Puis, les sites pilotes ont remplacé le comité technique et le blog s'est tu jusqu'en décembre où un billet est venu apporter quelques réponses à des interrogations importantes du réseau, mais surtout rappeler, qu'à la rentrée 2013, deux groupes avaient été constitués : l'un traitant des aspects locaux, l'autre de la production de métadonnées et du catalogage partagé. Puis, silence à nouveau, si bien qu'en ce 20 février les attentes étaient fortes. Mais le temps imparti à cette présentation ne fut pas vraiment à l'échelle de ces dernières.

J. Bernon n'a donc pu que suggérer la richesse des interrogations suscitées par les travaux du groupe SGBM. Rappelant les objectifs du projet, il a indiqué l'état du calendrier pressenti avec les principales dates clés : avril 2014, pour la remise du rapport final par le cabinet Pléiade, retenu pour accompagner J. Bernon dans la coordination des travaux sur le catalogage partagé, avec état des lieux des évolutions, objectifs et préparation d'un programme fonctionnel ; début 2016, pour l'amorce de la migration des sites pilotes. Les objectifs stratégiques ont été rappelés : moderniser et mutualiser les systèmes

locaux ; les articuler avec le Sudoc en renforçant la cohérence entre données locales et nationales.

Puis, grande nouveauté : aux trois scénarios évoqués en 2013, se sont ajoutées de nombreuses variantes inspirées de projets similaires dans d'autres pays (Allemagne, Pays-Bas, Suède), sans toutefois plus de recul que le projet français. C'est notamment le projet allemand, CIB (*Cloud Based Infrastructure for Library Data*) qui semble séduire. Il présente lui-même des variantes puisque plusieurs SGB mutualisés pourront partager des données avec un ou plusieurs espaces de données nationales (*Data Pool National*). Mais la situation de départ n'est pas la même : l'Allemagne compte six réseaux nationaux et l'objectif est de les regrouper en un ou deux ensembles. Plusieurs formules sont évoquées : espace de données partagé par un groupe de bibliothèques dans un réservoir international ; plusieurs espaces de données ; espace national où stocker les données françaises et ajouter des services qui ne seraient pas disponibles dans les systèmes retenus.

Parmi les nombreuses questions venant de la salle, une interrogation sur l'ouverture en direction de solutions libres et une autre sur l'intérêt des « piscines locales de données », reflétant pour une part l'inquiétude quant à l'avenir du Sudoc. En réponse, l'interopérabilité est bien un objectif majeur. Les prochaines vagues mutualisées se feront peut-être autour d'autres solutions, certaines d'entre elles pourraient être en *open source*. Quant au catalogage partagé, il est bien toujours visé mais quelle sera sa proportion au fil du temps ?

QUID DU CATALOGAGE PARTAGÉ ?

Marianne Giloux (département du service aux réseaux, Abes) revient sur les évolutions du réseau de catalogage et rappelle l'existence de plusieurs plateformes avant 2000. Le Sudoc a alors été mis en place pour arriver, aujourd'hui, à un réseau de 168 établissements. La valeur ajoutée est incontestable, tant en termes de données que de culture et règles communes. Ce réseau est-il menacé ? Points forts et points faibles sont rapidement passés en revue, différents scénarios d'évolution évoqués. La réflexion n'est pas terminée, mais, à nouveau, ce qui doit rester au cœur des préoccupations, ce sont les données. Garder le bon niveau de granularité, pouvoir les manipuler en fonction des besoins, créer des liens entre elles, les intégrer au web de données, garder des données d'autorités indépendantes des systèmes locaux. Outre le choix entre un ou plusieurs réservoirs, le gros changement par rapport à la solution Sudoc serait l'inscription des données dans un *cloud* international et commercial. C'est un des éléments qui nécessite une vigilance particulière.

Les échanges lors de la table ronde de clôture réunissant des représentants de différents groupes de travail (SGBM, Bacon) et des établissements déjà en cours de réinformatisation ont montré une belle diversité de points de vue complémentaires.

En conclusion, il semble bien qu'avec l'autonomie des établissements, les contraintes budgétaires et les marchés publics, une bascule vers un seul SGBM pour tous ne soit pas envisageable à court terme. J. Kalfon a réaffirmé que l'Abes ne devait plus raisonner avec un seul réseau, mais travailler avec les choix des établissements. Ce sera à elle d'assurer une continuité nationale. Voilà un nouveau défi pour une jeune Abes de tout juste 20 ans !

GISÈLE MAXIT

*Responsable informatique documentaire
Correspondante Sudoc et Star
SCDBU de l'université de Savoie
gisele.maxit@univ-savoie.fr*

● ● ● UN PROJET EN ÉVOLUTION

Au moment où se tenait la journée d'étude convoquée par l'ADBU, des interrogations subsistaient quant au montage administratif précis qui allait être mis en œuvre pour l'opération d'informatisation des sites pilotes et pour la modernisation du Sudoc. Il apparaissait de plus en plus clairement que les deux aspects de l'opération pouvaient difficilement être réunis en un seul objet. La procédure initialement envisagée – un premier dialogue compétitif portant sur les fonctions de gestion des sites pilotes, au terme duquel un accord-cadre serait signé avec le fournisseur retenu, suivi d'un second dialogue compétitif portant sur la modernisation du Sudoc, engagé avec ce même fournisseur et lui seul – impliquait la rédaction d'un document de spécifications fon-

ctionnelles portant à la fois sur les deux aspects du projet, alors que le second ne devait passer à sa phase active qu'à partir de 2016. Par ailleurs, le dispositif d'accord-cadre à un seul attributaire n'a pas pu être validé juridiquement. C'est pourquoi il a été finalement décidé, d'une part que l'informatisation mutualisée des sites-pilotes et la modernisation du Sudoc constitueraient deux opérations distinctes ; d'autre part que l'accord-cadre portant sur l'informatisation locale des bibliothèques serait multi-attributaire, de manière à ce que des vagues successives d'informatisation locale puissent se raccrocher au dispositif au terme de procédures de mise en concurrence allégées.

PHILIPPE LE PAPE

Abes

Pour davantage de précisions, consulter les trois billets intitulés « SGB mutualisé et évolution du Sudoc » sur le blog Système de gestion de bibliothèque mutualisé de l'Abes :

1. Point général :

<http://sgbm.abes.fr/2014/05/13/sgb-mutualise-et-evolution-du-sudoc-13-point-general/>

2. L'étude sur l'évolution du catalogage et de la production de métadonnées :

<http://sgbm.abes.fr/2014/05/13/sgb-mutualise-et-evolution-du-sudoc-23-letude-sur-levolution-du-catalogage-et-de-la-production-de-metadonnees/>

3. L'accord-cadre et la phase pilote :

<http://sgbm.abes.fr/2014/05/13/sgb-mutualise-et-evolution-du-sudoc-33-laccord-cadre-et-la-phase-pilote/>

JEUX DE L'ÉTÉ



Scarleth Marie / Flickr (CC BY 2.0)



On n'a pas tous les jours vingt ans
Ça nous arrive une fois seulement
Ce jour-là passe hélas trop vite !
C'est pourquoi faut qu'on en profite
Si le patron nous fait les gros yeux
On dira « Faut bien rire un peu !
Tant pis si vous n'êtes pas content
On n'a pas tous les jours vingt ans ! »

Le patron donne congé à ses petites
Et comme le printemps leur sourit
À la campagne, elles vont tout de suite
Chercher un beau petit coin fleuri
Dans une auberge, en pleine verdure,
Elles déjeunent sur le bord de l'eau
Puis valsent au son d'un phono
En chantant pour marquer la mesure
[...]

Extrait de *On n'a pas tous les jours vingt ans*
Auteur : Charles-Louis Pottier
Interprète : Berthe Sylva, 1934



MOTS CACHÉS

15 mots essentiels sont cachés dans cette grille:
CALAMES - PÉRISCOPE - CATALOGUE - SUDOC -
INFORMATION - STEP - STAR - THÈSES - REVUE -
UNIMARC - BIBLIO - SGBM - BACON - HUB - ISTEM
À vous de les retrouver...

B	I	B	L	I	O	B	O	T	S
A	C	Z	O	N	C	A	R	T	R
R	H	U	B	F	O	I	E	N	I
R	E	N	E	O	U	P	V	I	C
P	K	I	T	R	R	R	U	N	O
I	A	M	U	M	S	H	E	S	X
N	C	A	T	A	L	O	G	U	E
E	Y	R	D	T	I	G	E	D	P
C	T	C	E	I	S	E	P	O	C
E	A	P	S	O	V	A	O	C	U
M	Q	L	T	N	A	C	C	N	M
M	S	J	A	O	R	N	S	E	I
O	G	W	R	M	O	R	I	F	R
U	B	O	G	U	E	T	R	A	E
D	M	N	Z	S	E	S	E	H	T
E	I	S	T	E	X	I	P	O	D

SUDOCU

		6			9	5	7	
				8	6		9	1
7							4	
	6		9					
1	4				3			
	2	7	5		4		6	9
5	8			7			3	
9			6		8		5	2
		4					1	

RÉBUS

1.



2.

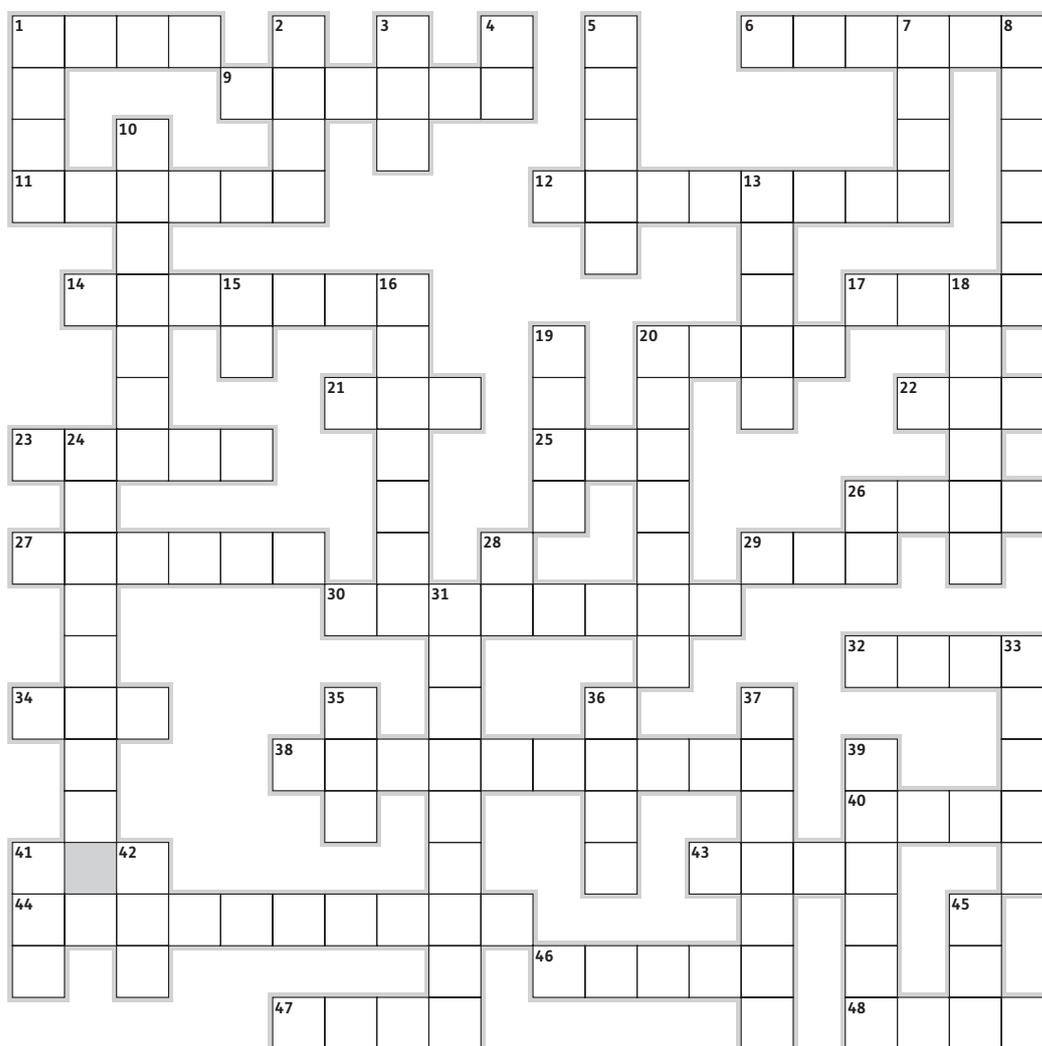


Solution des jeux : p. 17

2 mots à retrouver

Dessins : Adrien Cortes

LES CROISÉS DE L'IST



- | | | |
|--|---|---|
| <p>1. Horizontal : Avant les Comue -
Vertical : Transaction</p> <p>2. Système de gestion des ressources électroniques</p> <p>3. Qualifie les « data »</p> <p>4. Parfois accrochées au Sudoc</p> <p>5. Une catégorie aux contours rigides</p> <p>6. Étude de facteur</p> <p>7. Mystérieuse, sauf en Journées</p> <p>8. Nombriels de doctorants</p> <p>9. Dans leurs bottes</p> <p>10. <i>The First Lady</i></p> <p>11. Mots d'oiseau</p> <p>12. Pas poussiéreuses pour Calames</p> <p>13. « Hélène » à l'Abes</p> <p>14. Encore un rapport sur le numérique</p> <p>15. Fondation qui propose des licences</p> <p>16. Blocus des éditeurs</p> <p>17. Nid de chercheurs</p> | <p>18. Sans contrefaçon, je suis une plateforme</p> <p>19. <i>Big Open</i> « Poule »</p> <p>20. Horizontal : Gymnastique des thèses - Vertical : Morceau de BSN</p> <p>21. Le bréviaire s'est refait une beauté</p> <p>22. Trois lettres pour se former</p> <p>23. Un blog qui allume</p> <p>24. Des transmissions à la communication mondiale</p> <p>25. Hash... ou en nuage</p> <p>26. Un cyber-carnet</p> <p>27. Encore une licence</p> <p>28. Avant le DOC</p> <p>29. La messe des présidents</p> <p>30. Théorisé par notre ami Paul Otlet</p> <p>31. Tant que ce n'est pas La Redoute...</p> <p>32. Sur la promenade du succès d'Hollywood</p> | <p>33. Du music-hall à l'<i>open access</i></p> <p>34. Quatre livres ouverts</p> <p>35. Le bébé de Tim</p> <p>36. Boîte à outils des bibliothèques</p> <p>37. Un président BibliOpen</p> <p>38. Le web intelligent</p> <p>39. Désormais dans le giron du CSA</p> <p>40. Son gala sera à Strasbourg cette année</p> <p>41. La rivale de Melvil</p> <p>42. La grande segmentation</p> <p>43. Méta-association métiers</p> <p>44. Atelier jardin à la bibliothèque</p> <p>45. Où Ada Byron est remplacée par George Orwell</p> <p>46. Selon Paul Valéry, il a les mêmes ennemis que l'homme</p> <p>47. À son étiquette</p> <p>48. De 10 à 13</p> |
|--|---|---|

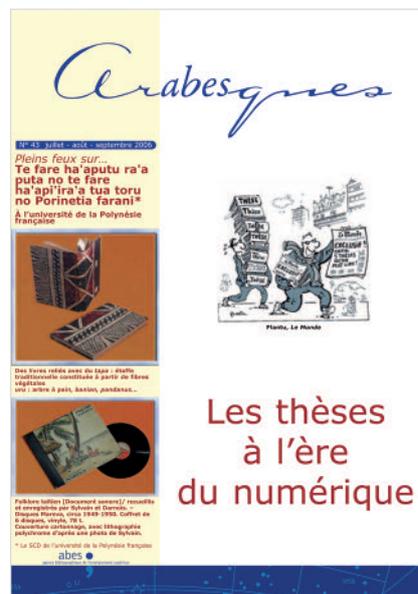
Abes 20 ans, Arabesques 19 piges

Un coup œil dans le rétroviseur d'Arabesques depuis son lancement en 1995 jusqu'à aujourd'hui.

Portée sur les fonds baptismaux à l'automne 1995 avec la publication d'un n° 0, Arabesques aura assuré durant ces 19 années avec une belle constance la périodicité trimestrielle proposée à sa création. Un challenge qui mérite d'être souligné car loin d'être évident pour les revues institutionnelles dont le caractère « irrégulomadaire » est souvent monnaie courante. Une constance qui doit beaucoup à Sylvette Salvit, directrice de la rédaction, qui aura maintenu à bout de bras la revue jusqu'à son numéro 64 (octobre 2011) avec le sou-

agement de l'enseignement supérieur à la revue qui leur permettait d'avoir accès à des informations « spécialisées » qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Au fil des numéros, le contenu s'est étoffé. Alors que, bien naturellement, les premières livraisons ouvraient leurs colonnes presque exclusivement à des informations « abésiennes », rapidement le réseau des bibliothèques qui ont rejoint le Sudoc s'y est exprimé ainsi que les partenaires naturels de l'Agence comme la Bibliothèque nationale de France ou le Centre technique du livre de l'enseignement supé-

« C'est bien la notion de service qui est au cœur de l'activité de l'Abes ». « Le nouveau circuit des thèses électroniques », « Questions d'autorité », « Le prêt entre bibliothèques », « Les normes documentaires »... autant de thématiques qui ont jalonné les années 2005-2011. Enfin, le positionnement de l'Abes de plus en plus dirigé, à travers son dernier projet d'établissement (2012-2015), vers l'ensemble des acteurs de l'information scientifique et technique (IST), la mise en place de la Bibliothèque scientifique numérique et d'Istex ont amené le comité



Évolution des maquettes de couverture d'Arabesques. Ici, n° 1 (janvier 1996), n° 43 (juillet 2006), n° 69 (janvier 2012).

tien d'un comité de rédaction auquel se sont adjoints au fil des ans de nombreux professionnels de l'Abes. J'ai modestement pris la relève à l'automne 2011, à la suite d'un appel d'offres de l'Agence qui souhaitait externaliser la coordination éditoriale et le secrétariat de rédaction de la revue.

« LA REVUE DES BU »

Une enquête datant de 2001 (et qu'il conviendrait sans doute de renouveler) pointait l'attachement des professionnels de la docu-

mentaire pour ne citer qu'eux. Le contenu des numéros a suivi logiquement le cheminement qui était celui de l'évolution de l'Abes. Après toute une série – du n° 27 (juillet 2002) au n° 38 (avril 2005) – déclinée autour de collections disciplinaires (pharmacie, droit, géographie, mathématiques, langues, sports...), les dossiers suivants se sont recentrés non plus sur la notion de collection mais plutôt sur celle des services. Ainsi Raymond Bérard écrivait-il dans un éditio, paru en avril 2006, peu de temps après son arrivée :

de rédaction à proposer des dossiers transversaux comme « Métadonnées, vers de nouvelles convergences », « Les ressources pédagogiques numériques » ou « La valorisation des données de la recherche » sans oublier les sujets au cœur des activités de l'Agence que sont « les licences nationales » ou « le système de gestion de bibliothèque mutualisé ». Notre souci permanent a été de donner la parole aux bibliothécaires, documentalistes, responsables de laboratoires, enseignants-chercheurs, directeurs

des services d'information, décideurs institutionnels, éditeurs, bref tous ceux et celles qui composent le vivier cosmopolite de l'IST, dans un esprit d'ouverture et de dialogue.

UN FORMAT ÉDITORIAL RENOUELÉ

Après six premiers numéros un brin austères, le numéro 7 se pare d'une nouvelle maquette qui sera celle d'*Arabesques* jusqu'au numéro 68 à quelques agencements près : une couverture pleine page à partir du n° 42 qui voit aussi naître la rubrique « Pleins feux » sur un établissement, augmentation régulière du nombre de pages (12 au départ, 28 actuellement), une place de plus en plus importante consacrée aux illustrations. Le n° 69 (janvier 2013) marque un nouveau tournant : quatre graphistes ont été appelés à concourir pour proposer des habits neufs à la revue avec un nouveau logo, une place importante pour l'illustration de la couverture, le choix d'un papier à la fois économique et de texture plus contemporaine. Le projet d'Anne Ladevie a rencontré un large consensus et c'est la maquette que vous avez aujourd'hui entre les mains.

Il convient aussi de souligner notre inclination prioritaire pour des images du domaine

public ou publiées sous licence Creative Commons. Il ne s'agit pas uniquement de rigueur économique, loin de là, mais plutôt de notre volonté affichée de promouvoir par ce biais les politiques d'ouverture des fonds iconographiques des bibliothèques ou instituts de recherche ainsi que les photographies postées par de nombreux internautes sur les réseaux de partage.

POURRAIT MIEUX FAIRE !

La version en ligne devra être reconsidérée. Disponible sous un format PDF depuis le numéro 18 (mars 2000), elle n'est plus vraiment satisfaisante car trop statique et insuffisamment référencée. L'Abes, consciente de cet écueil, devrait prochainement réfléchir à la mise en place d'une chaîne de publication électronique plus conforme aux attentes de son lectorat.

Comme tout magazine papier, nous devons aussi nous interroger sur l'adéquation entre les informations immédiates accessibles en ligne et le contenu de la revue. Conjuguer la temporalité d'Internet avec celle d'une revue à parution trimestrielle nécessite de bien appréhender nos choix éditoriaux afin qu'ils ne se résument pas à une simple réplique de ce que chacun aura déjà pu lire

sur le web : d'avantage d'articles de fond, distancés par rapport au flux continu en ligne, avec une approche critique construite autour d'un dossier, voilà le défi permanent que le comité de rédaction doit relever !

Arabesques est avant tout votre revue. Peut-être faudrait-il vous ouvrir plus largement nos colonnes pour vous donner l'occasion de réagir aux articles publiés : des pages sous la forme de tribunes libres, courrier des lecteurs, rebonds... sont les grandes absentes de la formule actuelle. En attendant une prochaine enquête afin de mieux cerner vos attentes, n'hésitez pas à nous faire part, dès à présent, de vos suggestions et/ou critiques. Nous ne manquerons pas d'en tenir compte.

Un grand merci aux nombreux rédacteurs d'articles qui, au fil des années, ont contribué à enrichir le contenu de la revue.

BÉATRICE PEDOT

Chargée de la coordination éditoriale
d'*Arabesques*
beatricepedot@wanadoo.fr

Écrire à *Arabesques* :
arabesques@listes.abes.fr

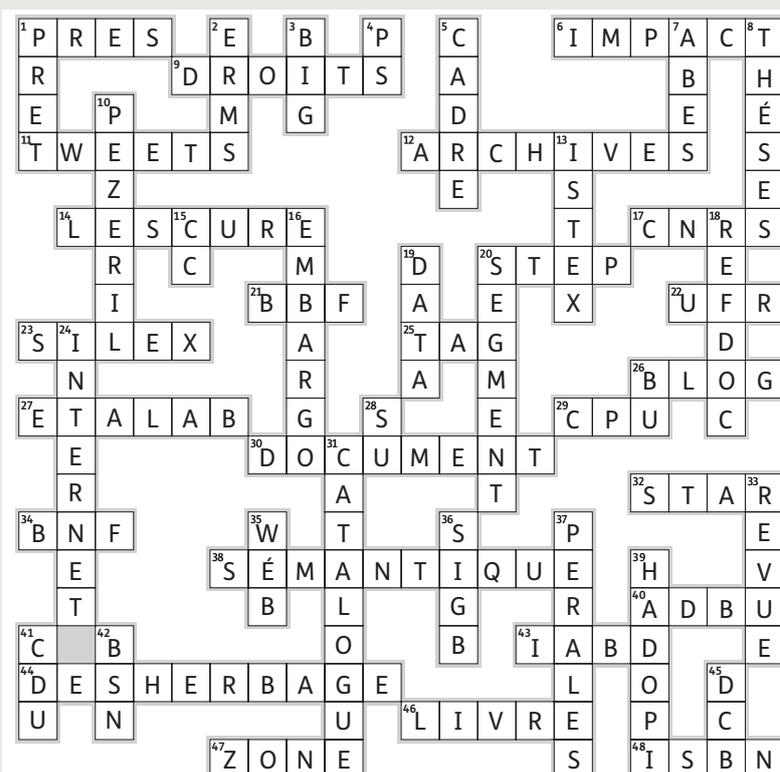
JEUX DE L'ÉTÉ

Solutions des p. 14-15

2	1	6	3	4	9	5	7	8
4	5	3	7	8	6	2	9	1
7	9	8	1	5	2	6	4	3
3	6	5	9	2	7	1	8	4
1	4	9	8	6	3	7	2	5
8	2	7	5	1	4	3	6	9
5	8	2	4	7	1	9	3	6
9	7	1	6	3	8	4	5	2
6	3	4	2	9	5	8	1	7

Rébus

- Meeh - Tas d'os - Nez (Métadonnées)
- Thé - Zoo - Russe (Thésaurus)



Une valse à 20 temps

Une plongée dans les archives de l'Abes pour dresser une chronologie autour de 20 dates clés.

..... 1994

CRÉATION DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Créée par le décret 94-921 du 24 octobre 1994, l'Abes est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'Abes est installée à Montpellier. L'Agence s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage du projet de catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur, nouveau système d'information destiné à remplacer les précédentes applications nationales auparavant gérées par le Sunist, le Catalogue collectif national (CCN) ou l'administration centrale (CCN-PS, Téléthèses, Pancatalogue, PEB, Rameau, etc.) et unifiant trois réseaux de catalogage (Sibil, OCLC, BN-Opale).

→ La première équipe, dirigée par Maggy Pézeril, est constituée de 16 informaticiens venant du Sunist ou du Cnusc et 7 bibliothécaires venant de la direction du Développement et de la Programmation universitaire (DPDU) du ministère ou d'établissements montpellierains.

..... 1997

LE MARCHÉ DU SU

Suite à l'étude préalable à la réalisation du système universitaire, un appel d'offres sur performances a été lancé : huit candidats ont postulé, trois ont été retenus dans un premier temps et, au final, le marché 97-00003 a été passé avec Pica le 23 septembre 1997. Il s'élève à 50 MF HT sur cinq ans, dont trois années pour le déploiement, une de garantie et dix mois de maintenance. Il comprend six tranches. Pour le mettre en œuvre, l'Abes s'est organisée en neuf équipes-chantiers (pilotage, suivi, qualité, reprise des données, études fonctionnelles, études techniques, migration, déploiement, communication).

..... 1998-1999

REPRISE DE DONNÉES

Les données des sept bases préexistantes sont reprises pour constituer la base du Sudoc : BN-Opale, Sibil et OCLC pour les monographies, Téléthèses pour les thèses, le CCN-PS pour les périodiques, Autorités BNF et FMeSH, en faisant converger vers un même format interne (Pica+) les données des différents formats et

en dédoublonnant les notices se trouvant dans plusieurs bases.

→ Suzanne Santiago est nommée directrice de l'Abes en janvier 1998.

..... 1998-2000

LES SITES PILOTES

En avril 1998, sept établissements sont sélectionnés comme « sites pilotes » pour l'installation du système universitaire de documentation (Sudoc) : les SCD de Lyon 2, Rennes 2, Grenoble 2/3, Perpignan, Lille 3, Nice et Le Mans. Des réunions régulières avec l'Agence sont organisées pendant toute l'année 1998. En 2000, ces sites travaillent « en vrai » dans le Sudoc (installation du logiciel, formations, catalogage, mise en place des échanges entre système central et système local).

..... 2000

LE CATALOGUE SUDOC EST OUVERT À LA CONSULTATION SUR LE WEB

L'arrêt de Téléthèses, du Pancatalogue, de Rameau et de PEB en ligne était programmé, parallèlement à la mise en œuvre du Sudoc, car ces applications, tout comme Sibil et BN-Opale, étaient réputées « ne pas passer l'an 2000 ». Le 3 avril 2000, le catalogue Sudoc est consultable gratuitement sur Internet et donne accès à plus de 3,5 millions de notices bibliographiques (thèses, monographies et périodiques) chargées en 1999. Cet accès s'est substitué aux services Minitel payants.

..... 2001

PREMIER GROUPEMENT DE COMMANDES

Depuis 2001, l'Agence développe aussi une fonction d'opérateur de mutualisation des établissements. Elle assure le portage administratif et financier de groupements de commandes pour l'achat de ressources électroniques au profit des universités, des établissements publics à caractère scientifique et technologique et autres membres du consortium Couperin. Le premier est composé de 28 membres et concerne la base de données *Periodical Contents Index* et les cédéroms édités par Chadwyck-Healey Limited (Proquest) pour un montant de 385 000 € HT. Plus d'un tiers de ce marché est subventionné par le ministère.

→ Sabine Barral est nommée directrice de l'Abes en février 2001.

..... 2001-2002

DÉPLOIEMENT DU PREMIER CERCLE

Le réseau des bibliothèques BN-Opale est le premier à travailler directement dans le Sudoc, suivront les bibliothèques Sibil, puis Auroc et, enfin, les établissements non rattachés à un réseau pré-existant. À la fin de cette phase de déploiement, 113 établissements participent au Sudoc. La base de production contient 4 818 000 notices bibliographiques et 708 973 notices d'autorité, pour 12 700 000 localisations. Un bilan en est fait lors des premières Journées réseau Sudoc, les 14 et 15 mars 2002 à Montpellier.

..... 2002

PASSAGE DE PEB 2000 À SUPEB

Le passage de Peb 2000 au système Supeb, service de demande en ligne de fourniture de documents du catalogue public, a été réalisé au printemps 2002.

..... 2004

L'ABES A 10 ANS

Après une troisième vague de déploiement en 2004, 130 établissements ont intégré le Sudoc ; la base contient plus de 6 millions de notices bibliographiques. À la suite du retrait de la société Bull, partenaire de Pica pour le projet Sudoc, le Cines prend en charge l'administration et l'exploitation des serveurs de l'Abes. Fin 2004, les locaux du Florence étant devenus trop étroits, l'Abes déménage à Malbosco.

..... 2005

PASSAGE DU SUDOC EN UNICODE

Avant 2003, le Sudoc était produit dans un environnement totalement propriétaire sur Tandem avec des données stockées en caractères Pica (latin-étendu incomplet). Pour permettre l'évolution vers le traitement des multi-écritures, il a fallu transporter le système central propriétaire CBS vers une plateforme ouverte sous Unix, puis permettre au CBS de comprendre les valeurs Unicode. Depuis l'été 2005, il est possible de cataloguer un document en n'importe quelle écriture.

..... 2006

LANCLEMENT DE STAR

Suite à la publication de l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conserva-



Des membres actuels de l'équipe de l'Abes rejoints par des anciens autour du gâteau des 20 ans lors des Journées Abes.

tion des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat, toutes les thèses nativement électroniques doivent transiter par Star, l'application nationale pour le signalement des thèses, archivage et recherche, développée par l'Abes à la demande de la sous-direction des Bibliothèques et de l'Information scientifique.

→ Raymond Bérard est nommé directeur de l'Abes en janvier 2006.

..... 2007

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ABES

Après la nomination de Raymond Bérard, les services de l'Agence sont restructurés en quatre départements, divisés en pôles d'activités.

..... 2007

OUVERTURE DE CALAMES

Calames est le nouveau catalogue collectif de l'enseignement supérieur dédié aux archives et aux manuscrits. Développé par l'Abes, en collaboration avec des spécialistes des manuscrits, c'est un outil de catalogage partagé, accessible par tous sur le web.

..... 2010

TRANSFERT DES MISSIONS DU MINISTÈRE

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche transfère à l'Abes plusieurs missions nationales : les thèses, les rétroconversions dans les catalogues Sudoc et Calames, le réseau coopératif du Sudoc-PS et le conventionnement sur objectifs des centres régionaux, le réseau coopératif du PEB et sa modernisation, le signalement de la documentation électronique, les questions de normalisation internationale. Dans ces domaines, l'Abes n'est plus simple opérateur technique, mais devient agence de pilotage.

..... 2011

OUVERTURE DE THESES.FR

Développée en interne, theses.fr est une interface dédiée aux thèses de doctorat soutenues en France. Moteur de recherche doté de facettes

et d'une indexation à la fois des métadonnées de la thèse et du texte intégral, c'est la vitrine des données de Star, puis, en octobre 2013, des données de Step (signalement des thèses en préparation) et des notices de thèses provenant du Sudoc.

..... 2011

SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT DE LICENCE NATIONALE

Avec la création de l'infrastructure Bibliothèque scientifique numérique (BSN), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a mis en œuvre un dispositif de coordination des acquisitions d'archives de ressources numériques sous forme de licence nationale. Le premier accord a été signé avec Springer en 2011, puis avec ECCO et EEBO. Les achats suivants seront réalisés dans le cadre de l'istex à partir de 2012.

..... 2011

DÉMARRAGE DU PROJET SGBM

Avec les questions sur l'avenir des catalogues collectifs nationaux et de CBS (le cœur du Sudoc), les opportunités de l'informatique dans les nuages, le rôle de l'Abes dans les systèmes locaux, l'arrivée sur le marché de systèmes hébergés nouvelle génération et le fait que plusieurs établissements envisagent de remplacer leur SIGB, l'Abes, qui a pour mission de proposer des solutions mutualisées aux établissements pour la gestion de leur documentation, engage une réflexion sur la mise en place d'un système de gestion mutualisé et l'inscrit dans son projet d'établissement 2012-2015.

..... 2012

OUVERTURE DU BLOG RDA@ABES

Après la publication du code de catalogage RDA (*Ressources : description et accès*), la France, comme les autres pays européens membres d'EURIG (*European RDA Interest Group*), s'interroge sur l'opportunité d'adopter les règles RDA tout en préservant les acquis de la normalisation française sur les points où ce dernier reste en retrait. Le blog rda@abes informe

le réseau sur le processus de décision français quant à l'éventuelle application de RDA dans notre pays, mais aussi sur la modélisation des données bibliographiques (FRBR et FRAD), les formats des métadonnées et leurs évolutions.

..... 2013

SIGNATURE DU CONTRAT QUINQUENNAL 2013-2017

Issu du projet d'établissement voté à l'automne 2011, le contrat quinquennal 2013-2017 a été signé le 27 mai 2013 entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Abes. Il s'inscrit dans la cadre du dispositif de coordination de la Bibliothèque scientifique numérique et de la mise en œuvre d'une politique de coopération renforcée avec l'Inist-CNRS.

→ Jérôme Kalfon est nommé directeur de l'Abes en octobre 2013.

..... 2014

PROJET SGBM, NOUVELLE PHASE, ET HUB DE MÉTADONNÉES, PREMIER CORPUS

À la suite des propositions des deux groupes de travail « Catalogage et production de métadonnées » et « Sites pilotes », la décision a été prise de dissocier complètement les deux dialogues compétitifs : d'un côté, le projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM) et, de l'autre, le remplacement du Sudoc (Sudoc 2). Le hub de métadonnées, ensemble d'outils et de méthodes conçu pour traiter efficacement des métadonnées hétérogènes provenant des éditeurs, les normaliser, les corriger et les enrichir, puis les redistribuer vers le Sudoc, mais aussi vers les outils de découverte, web de données, etc., doit traiter prioritairement les corpus acquis dans le cadre de l'istex. Les e-books de Brill ont été le premier corpus traité par le hub.

DOMINIQUE ESMENJAUD
Abes
esmenjaud@abes.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

UNE FRISE CHRONOLOGIQUE DÉTAILLÉE EST EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ABES.



PAROLES DE PIONNIÈRES

Martine Brunet Diedhiou, directrice adjointe, et Marianne Giloux, coordinatrice du pôle Interfaces et traitements, ont suivi les évolutions de l'Abes depuis sa création puisqu'elles étaient parties prenantes de son équipe constitutive. Deux questions en guise de *flashback*.

Selon vous, quels sont les changements majeurs que l'Abes a connus au cours de ces 20 ans ?

MARTINE BRUNET DIEDHIOU : Pendant ces 20 ans, j'ai senti la reconnaissance de l'Abes se renforcer progressivement : d'une part, grâce au Sudoc et, d'autre part, grâce aux développements de toutes les autres activités et de l'expertise pointue des agents. L'Agence, via les outils, les services et les compétences qu'elle offre aux bibliothèques et à leurs utilisateurs, répond à des missions de service public et d'intérêt général et contribue également à la modernisation de l'État. De plus, elle a construit

et anime plusieurs réseaux avec des pratiques communes, mais surtout avec un esprit de coopération entre les établissements et des espaces d'échanges et de rencontres. J'espère que l'Abes est perçue maintenant non plus seulement comme une agence sous la tutelle du ministère, mais aussi comme un acteur de mutualisation, de valorisation des collections documentaires et de la production scientifique des thèses, toujours à l'écoute des établissements et qui les accompagne dans tous les changements.

MARIANNE GILOUX : L'Abes était initialement essentiellement connue – puis au fil du temps reconnue – dans le monde des bibliothèques. Son périmètre d'action s'est élargi, au-delà de celles-ci pour toucher également les autres services des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec les groupements de com-

mandes et Istex, puis les thèses et les thèses en préparation. Notre reconnaissance s'est également élargie à l'échelon international : nous intervenons fréquemment dans des conférences internationales où nous pouvons être fiers de nos projets et applications au regard des systèmes existants ailleurs.

Quel événement vous a marqué plus particulièrement ?

MARTINE BRUNET DIEDHIOU : L'épisode médiatique sur l'Abes, en septembre 2012, suite à la parution d'un article dans *Le Parisien* qui reprenait soi-disant les conclusions d'un rapport de l'Inspection générale des Finances : prétendue information présentant l'Abes comme un gâchis de l'État avec des

missions folkloriques et obscures, reprise en boucle par différents médias et dans les journaux télévisés. Consternant !

Cependant, les soutiens reçus ensuite furent très nombreux et vraiment rassurants pour les équipes de l'Abes.

MARIANNE GILOUX : Cette question est difficile, il s'est passé tant de choses en 20 ans ! Mais, je dirais qu'au début de la mise en place du Sudoc, son acceptation par les établissements était loin d'être gagnée, beaucoup n'y croyaient guère, que ce soit en interne à l'Abes ou dans les réseaux existants. Allions-nous être capables de mettre

en place ce « super catalogue » ? Les établissements allaient-ils accepter de changer leurs façons de travailler ?

Toutes ces questions ont longtemps occupé nos réunions, mais aujourd'hui le Sudoc paraît incontournable dans le paysage des établissements, le pari a donc été gagné !

L'Abes a 20 ans : *points et contrepoints*

Fabrice Piault, rédacteur en chef adjoint de *Livres Hebdo*, nous a fait l'honneur d'être le grand témoin des Journées Abes 2014. Nous reprenons ici son texte de conclusion à ces journées, une invitation à replacer les bibliothèques universitaires dans un contexte plus large, celui de l'interprofession.

À vous qui venez de passer deux jours à évoluer avec aisance parmi les métadonnées interopérables, et à affûter vos outils de *data mining*, mon intervention risque de paraître un peu futile. Jérôme Kalfon l'a rappelé : je figure ici dans la catégorie des observateurs extérieurs. Je suis extérieur au monde universitaire, au monde de l'informatique. Je n'ai pas la facilité de Lars Svensson à « décomposer le noyau de la description bibliographique ». Mais, après ces deux jours, je peux reprendre sans hésiter la jolie formule d'Alain Abecassis : « *je ne suis pas sûr de tout comprendre, mais je vois que c'est important* ».

Commençons par le plus futile : l'écoute des présentations faites ici m'a remémoré un souvenir d'enfance, les émissions de météo marine, alors radiodiffusées. Vous vous souvenez : « *Humber, Tamise : mer belle à peu agitée ; Casquets, Ouessant : averses en soirée ; Iroise, Yeu, Rochebonne : dépression secondaire se creusant* »... Et je vous épargne Pazenn, Finistère, Fastnet ou Lundy. Il y a ici des territoires mystérieux tout aussi poétiques : Istex, Sudoc et Periscope ; Colodus, Calames, SGBM ; Bacon ; Star ; Step...

J'ai essayé de comprendre si le vent variable faible y tournerait faible à modéré ; pourquoi la mer belle à peu agitée y deviendrait localement agitée au nord... à la fin ; et comment y évoluerait la houle de nord-ouest et les bancs de brume.

La brume s'est levée et, au-delà du climat poétique et des enjeux techniques et technologiques, plusieurs interrogations plus stratégiques, économiques, politiques, culturelles, me sont apparues, au travers desquelles certaines de vos préoccupations entrent en résonance avec les défis posés à l'ensemble des bibliothécaires, mais aussi aux éditeurs, aux auteurs, aux libraires, à tous ceux qui relèvent du « monde du livre » aujourd'hui en train d'éclater.

PRAGMATISME

Tout d'abord, ce qu'il y a de réconfortant et même d'enthousiasmant chez vous, les bibliothécaires universitaires, c'est votre détermination dans l'exploration des champs pour l'instant encore illimités du virtuel. J'ai l'impression ici de me trouver dans un colloque américain, où les questions sont abordées avec pragmatisme, sans aprioris. Je vais depuis plus de vingt ans chaque année aux États-Unis où j'ai eu

la chance de pouvoir suivre toutes les étapes de la révolution numérique, plus particulièrement dans l'édition et la librairie. J'ai longtemps souffert en rentrant en France de l'incompréhension, voire du désintérêt vis-à-vis des phénomènes majeurs qui se produisaient outre-Atlantique ; du refus de les regarder en face, fût-ce pour choisir d'autres options.

Il y a cinq ou six ans seulement, la plupart des éditeurs littéraires étaient malheureusement convaincus que le numérique, s'il existait, ne passerait en tout cas pas par eux. On se raccrochait à l'idée que le papier existerait toujours, pour ne pas voir que le numérique disposait d'un vrai espace de développement. On pensait qu'Amazon connaissait une croissance spectaculaire aux États-Unis essentiellement parce qu'il n'y avait pas dans le pays un bon réseau, dense, de librairies. On pense encore que les modèles Spotify ou Netflix n'ont aucune chance de fonctionner pour le livre, et on sous-estime toujours l'ampleur de l'internationalisation et de la globalisation en cours dans le secteur.

Du coup, on se prive de réflexions stratégiques essentielles, par exemple sur les moyens de préserver la diversité culturelle dans un monde dominé par de grands opérateurs internationaux (en fait essentiellement américains, et peut-être bientôt chinois) ; les nouvelles conditions économiques de la création ; le rôle des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires dans le nouveau paysage.

À Jérôme Kalfon, qui se demandait si les bibliothécaires universitaires n'étaient pas aujourd'hui coupés des professions connexes, s'ils n'étaient pas des extraterrestres, je répondrais que c'est plutôt le contraire. Vous me direz que cela revient au même. Certes, mais pas tout à fait !

En même temps, il n'appartient qu'à vous de chercher à réduire l'écart, à trouver les voies du dialogue et des convergences. Comment d'ailleurs pourriez-vous avancer sur des questions qui vous tiennent à cœur comme l'*open access* ou la licence globale sans impliquer toutes les parties concernées ?

BASCULEMENT

J'ai été frappé par une information donnée hier, suivant laquelle, depuis l'an dernier, les dépôts de thèses en ligne sont plus nombreux que les dépôts papier. J'imagine que pour vous, qui évoluez dans

un univers désormais essentiellement numérique, cette information a principalement une valeur symbolique. Elle vient comme la confirmation d'un processus très avancé par ailleurs. Pour ma part, je la rapproche du basculement, survenu il y a deux ans aux États-Unis, où les ouvrages auto-édités, essentiellement en numérique, sont désormais plus nombreux que ceux qui sont produits par l'édition traditionnelle.

Cela pose bien sûr question sur le rôle de l'éditeur dans le nouvel univers numérique. D'ailleurs, plusieurs grands éditeurs se sont empressés de créer des départements ou des filiales proposant des services d'auto-édition. Mais cela soulève aussi, comme dans la presse, la question de la validation des œuvres, du tri, de la sélection qualitative, non contradictoires avec la diffusion massive sur la toile de tout type de textes, mais également essentiels au développement de la recherche (pour ce qui vous concerne plus particulièrement) comme plus largement de la création sous toutes ses formes. Et cela pose la question des conditions de viabilité économique de ce travail éditorial dans le nouvel environnement.

Je ne suis pas sûr que vous puissiez rester indifférents à ce défi renouvelé de la rémunération de la création. Je comprends l'impératif de l'accès, voire dans une certaine mesure de l'*open access*, pour la recherche scientifique. Mais cette dernière n'est pas la seule dimension de l'activité des bibliothèques universitaires. Si la licence globale peut faire sens, en particulier dans votre domaine, encore faut-il déterminer comment la mettre en œuvre sans déséquilibrer une partie de la création, pas seulement scientifique, mais aussi artistique, culturelle au sens large. C'est un débat qui concerne l'ensemble du monde de l'édition, des bibliothèques, des librairies et plus largement la société.

ÉDITION

Cela m'amène, au risque de ne pas me faire beaucoup d'amis dans cette salle, à aborder la question de l'édition. Je suis gêné par la manière dont elle est appréhendée ici. Dommage que mon intervention soit la dernière et que vous ne puissiez pas me répondre, qu'on ne puisse pas en parler ensemble. Peut-être une prochaine fois.

Soit le terme d'éditeur était utilisé pendant ces journées dans son acception la plus large : éditeur de livres et de revues bien sûr, de presse, mais aussi de logiciels. Il est vrai que, dans le langage courant, on peut être éditeur de jeux, de musique, de vidéo, de tissus, de meubles et d'autres produits du design... Mais je suis un peu troublé de ne pas voir ressortir ici une définition plus fine, ou tout au moins une réflexion sur cette définition.

Soit il est au contraire appliqué à l'éditeur une définition extrêmement restreinte, réduite à vos principaux fournisseurs et même essentiellement à un grand

groupe anglo-néerlandais dont vous subissez la position prééminente, au point que ce matin, le président du conseil d'administration de l'Abes, Jean-Pierre Finance, pouvait définir ainsi les attentes des éditeurs : « *les profits et, parfois, la satisfaction des clients* ».

Je passe sur le fait que même Elsevier a bien dû identifier les besoins de ses clients pour pouvoir en tirer tant de profits. Je sais qu'on est ici dans le champ spécifique des bibliothèques universitaires et même, avec l'Abes, concentrés sur les ressources numériques et donc d'abord face à Elsevier et autres Springer ou McGraw Hill, et beaucoup moins face aux éditeurs français comme les Puf, Dunod, La Découverte ou Ellipses qui, avant de faire des profits, ont d'abord besoin d'assurer leur équilibre et de rémunérer leurs auteurs. Mais, même pour des bibliothèques universitaires, cela me semble un peu court. Et il me semble que cette approche vous nuit ; qu'elle constitue pour vous un gros handicap pour faire avancer les dossiers interprofessionnels que vous jugez majeurs, et que vous ne pourrez pas faire avancer tout seuls.

On ne peut pas concevoir de la même manière les relations et le partenariat avec un éditeur qui agrège des contenus issus de l'université pour ensuite les lui revendre après un traitement éditorial plus ou moins important, et la collaboration avec un éditeur qui bâtit des projets éditoriaux, des livres, des collections en faisant travailler spécialement des chercheurs pour un public de pairs mais aussi pour un public plus large, y compris les étudiants.

Il est vrai que l'édition a longtemps entretenu la confusion entre les différentes formes d'édition, réputées participer d'un grand tout. Il me semble que ce temps est révolu. Les géants mondiaux de l'édition universitaire et professionnelle, le plus souvent détenus par des fonds d'investissement, connaissent une évolution de plus en plus spécifique. Et les autres groupes assument de plus en plus souvent des dynamiques et des intérêts différents.

Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt des bibliothèques universitaires, comme de la communauté universitaire et de la société, de fragiliser l'édition sous prétexte qu'elles ont à subir les contraintes de leur relation avec le leader mondial de l'édition de revues et de documents scientifiques.

CONCENTRATIONS

Au contraire, les concentrations, les monopoles et oligopoles me semblent constituer un domaine de réflexion pour lequel la confrontation des problématiques des bibliothécaires, des éditeurs, des auteurs, des libraires et, plus largement, le débat dans la société ont vraiment du sens. L'accélération des concentrations provoquées par la révolution numérique ne concerne pas que vos principaux fournisseurs. Au nom du libre accès *urbi et orbi*, Amazon, Apple ou Google sont les premiers à dicter leur loi,



Image chronophotographique d'Etienne-Jules Marey (1830-1904).

à procéder à des censures, à faire pression économiquement sur leurs fournisseurs tout en contraignant leurs clients.

Certes, les intérêts des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires ne sont souvent pas les mêmes. Mais d'autres fractures viennent se superposer, notamment entre les stratégies qui concourent à la diversité de la création et de la culture, et préservent la diversité des acteurs qui la portent, et les stratégies qui encouragent les concentrations et fragilisent les acteurs les plus innovants.

Au demeurant, il ne faut pas oublier que les concentrations sont aussi le produit des aspirations à l'optimisation des services rendus, et pas seulement des intérêts financiers. D'ailleurs, tout comme les éditeurs ont souvent eu avantage à traiter avec de gros clients mieux organisés, les libraires n'apprécient pas toujours de devoir multiplier le nombre de petits fournisseurs, et les bibliothèques préfèrent souvent les gros prestataires qui leur apportent un service global. La recherche d'alternatives aux concentrations est de la responsabilité de chacun, y compris des bibliothèques.

MUTUALISATION

... D'autant qu'il y a vraiment dans votre organisation, dans vos méthodes de travail, des choses qui me semblent exemplaires. C'est le cas non seulement de votre engagement vers l'avenir, mais aussi de votre démarche de mutualisation, illustrée par l'existence même de l'Abes, et plus encore par l'élargissement spectaculaire de ses chantiers.

Sans doute la mutualisation rencontre-t-elle moins d'obstacles avec des structures publiques que pour des entreprises privées. Mais force est de constater qu'en dépit de la globalisation, des forces colossales à l'œuvre pour restructurer le paysage éditorial et le marché du livre, la mutualisation reste peu développée dans l'édition et la librairie où elle serait pourtant tout aussi nécessaire face aux géants du net.

Certes quelques éditeurs se sont par exemple associés pour la distribution numérique, avec Eden ou, sous une autre forme, Cairn. Mais c'est peu et, en

librairie, chacun garde le souvenir retentissant de l'échec coûteux, il y a deux ans, de la construction d'une plateforme mutualisée de distribution numérique des libraires indépendants. La mutualisation est pourtant une des voies alternatives à la surconcentration.

Votre stratégie pour le développement du SGBM, qui suscite ici des interrogations, me semble également illustrer une stratégie plus ouverte, plus souple et plus pragmatique, qui privilégie des objectifs d'interfaçage des systèmes et d'interopérabilité des données sur l'idée illusoire de dispositifs informatiques totalisants, d'usines à gaz rigides, coûteuses et surtout obsolètes dès leur entrée en fonctionnement. S'il y a un secteur du monde du livre, ou plutôt issu du livre dans votre cas, où l'avenir s'anticipe, c'est bien le vôtre, et c'est réconfortant.

Je terminerai sur une anecdote. Il y a une bonne vingtaine d'années, alors que le 1^{er} avril tombait un vendredi, jour de sortie de *Livres Hebdo*, nous avions publié un article conçu comme un poisson d'avril, annonçant l'ouverture dans le centre de Paris, d'une librairie entièrement virtuelle. C'était avant l'explosion numérique, avant l'Internet grand public et bien sûr avant Google et Amazon. Nous décrivions une petite boutique dans laquelle le client immobile, coiffé d'un casque électronique – il y avait une photo – pouvait circuler virtuellement dans des rayons tout aussi virtuels, feuilleter et choisir des livres, imprimés dans la foulée en impression à la demande.

Avec le recul, on voit ce qu'il y avait de prémonitoire dans cet article, même si les choses n'ont pas évolué exactement sous cette forme. Mais avec le recul, aussi, je me dis que, plutôt qu'une librairie, nous aurions pu présenter de cette manière une bibliothèque universitaire car, en définitive, c'est vous qui avez avancé le plus rapidement et le plus systématiquement dans cette direction.

Je vous remercie pour votre accueil. J'ai passé ici deux jours extrêmement enrichissants.

FABRICE PIAULT

Rédacteur en chef adjoint de *Livres Hebdo*

(Pleins feux sur...)

La Bibliothèque Dominique Bozo du LAM (Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut) a ouvert en même temps que le musée en 1983, selon les souhaits de Geneviève et Jean Masurel, donateurs à l'origine de sa création. Récemment déployée dans le Sudoc, elle renforce ainsi la visibilité de ses fonds spécifiques.

La bibliothèque du LAM, au fil de ses collections

Installée dans un espace conçu par l'architecte Roland Simounet et riche de plus de 40 000 ouvrages, la Bibliothèque Dominique Bozo est une bibliothèque de référence en art moderne et contemporain dans la région Nord-Pas-de-Calais et en art brut en France. Constituée en lien étroit avec les collections du musée et les expositions, elle a aussi bénéficié de dons remarquables. Elle travaille également, et plus particulièrement, sur les mouvements et les artistes qui permettent une étude transversale des collections comme le surréalisme ou le mouvement Cobra.

UN FONDS DE RÉFÉRENCE SUR LES ARTS MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le don de Geneviève et Jean Masurel représente un fonds de près de 1 500 ouvrages sur l'art moderne, constitué en partie de livres issus de la bibliothèque de Roger Dutilleul, oncle de Jean Masurel, à l'origine de leur collection. Riche de références sur le cubisme et sur des artistes comme Georges Braque, André Derain, Fernand Léger, Amedeo Modigliani ou encore Pablo Picasso, ce fonds contient aussi un ensemble important de revues comme *Cahiers d'art*, *L'art vivant*, *Documents*, *Argile* ou *Derrière le miroir* et de catalogues de vente du début du XX^e siècle, complété en 2013 par le don de Francis Berthier de catalogues de la vente Kahnweiler annotés par Roger Dutilleul. Dominique Bozo, directeur du Musée national d'art moderne puis président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, a légué, en 1994, sa bibliothèque riche de plus de 5 500 ouvrages, en majorité des années 1970-1980, constituée essentiellement de catalogues d'expositions monographiques, collectives ou thématiques, et de monographies d'artistes relatifs à l'art moderne et contemporain. Parmi les artistes, Henri Matisse, Pablo Picasso,



➔ La salle de consultation de la bibliothèque.

Francis Bacon et Alberto Giacometti sont les plus représentés. Le fonds comporte également des ouvrages théoriques et des livres spécialisés sur l'architecture, le design et la photographie. Une centaine de livres rares et de livres d'artistes, portant souvent une dédicace et un dessin original de l'artiste (Hans Hartung et Karel Appel, par exemple), fait également la richesse de ce fonds.

En 2003, Maurice Jardot, directeur de la galerie Louise Leiris de 1956 à 1996, lègue à son tour plus de 2 000 livres et revues sur l'art moderne. Ce fonds se caractérise par la présence de revues et livres rares illustrés par Georges Braque, Fernand Léger, Henri Laurens, André Masson, Pablo Picasso ou encore Joan Miró. Ce legs exceptionnel a fait l'objet d'une exposition au musée en 2004. Soucieux de rendre accessibles ces livres précieux, Maurice Jardot a demandé par ailleurs qu'ils soient présentés par roulement dans une vitrine spécifique au sein

de la bibliothèque. Le fonds comprend, d'autre part, un ensemble de livres sur Pablo Picasso et Fernand Léger, de nombreuses monographies d'artistes et ouvrages théoriques sur l'art moderne ainsi que des catalogues de la galerie Louise Leiris.

En 2013, le sérigraphe Alain Buyse a commencé une donation d'ouvrages sur l'art contemporain et de livres d'artistes qui complète plusieurs aspects du fonds de la bibliothèque.

DES LIVRES ET ARCHIVES SUR L'ART BRUT

Parallèlement à la donation de plus de 3 500 œuvres de sa collection d'art brut au musée, L'Aracine a donné également en 1999 sa bibliothèque et ses archives. Le fonds compte près de 1 300 livres et revues sur l'art brut, mais aussi sur l'art naïf, l'art primitif et l'art populaire. Ce sont essentiellement des monographies d'artistes, des essais théoriques sur l'art brut ainsi que sur ses relations

avec la médecine, la psychologie, la psychiatrie ou l'occultisme et le spiritisme. En 2011, Michel Nedjar, fondateur de L'Aracine avec Madeleine Lommel et Claire Teller, a donné ses archives personnelles, qui documentent son travail d'artiste, ainsi qu'un millier d'ouvrages et revues dont un ensemble important de livres américains qui ont enrichi significativement le fonds sur l'*Outsider Art*. On y trouve également des références sur l'art naïf, la magie, le chamanisme ou encore l'art africain.

En 2012, Kiyoko Lerner a donné, à son tour, près de 300 ouvrages et revues sur Henry Darger dont elle est l'ayant droit ainsi que ses archives sur l'artiste. L'ensemble constitue un fonds de référence unique qui doit encore être catalogué.

En 2014, nous avons reçu en don la bibliothèque du psychiatre Claude Wiart, auteur de plusieurs livres sur les rapports entre art et psychiatrie, fondateur de la section patrimoine de la Société française de psychopathologie de l'expression (SFPE). Elle complète significativement le versant médical de l'art brut.

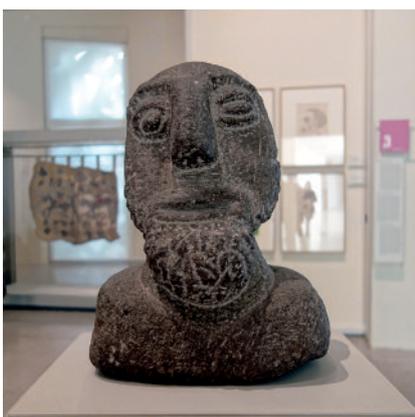
La bibliothèque conserve aussi des documents et des livres sur l'art brut ayant appartenu à André Breton dont un ensemble de lettres de Jean Dubuffet, les archives de Claude et Clovis Prévost sur le Facteur Cheval, et des artistes Louise Tournay, Katarina et Frederick Breydert. Elle s'apprête à accueillir celles d'André Escard qui rassemblent une documentation (photographies, articles de presse, correspondance) sur l'art brut et plus particulièrement sur les habitants paysagistes.

UNE BIBLIOTHÈQUE EN RÉSEAU

La bibliothèque est ouverte à tous, mais son public est naturellement un public de chercheurs. Près de 60 % de ses lecteurs viennent de l'université Lille 3, située à quelques stations de bus du musée. Afin de mieux faire connaître ses fonds, elle a noué un partenariat étroit avec le SCD de l'université. Leur fonds en art moderne et contemporain est en effet complémentaire du nôtre et les ouvrages sur l'art brut du musée offrent de nouvelles perspectives pour la recherche. Les collections du LAM constituent, par ailleurs, un objet d'étude pour les chercheurs et les conservateurs sont régulièrement amenés à suivre les travaux d'étudiants. Le LAM a organisé, par exemple, avec le Centre d'étude des arts contemporains (CEAC) un séminaire intitulé *Mythologies et mythes individuels, à partir de l'art brut*. Un travail



© Philip Bernard



➤ Une des pièces de la série des Barbus Müller.

➤ La salle du musée consacrée à l'art brut.

tenariat avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). Elle inventorie notamment les archives sur l'art brut dans la base *Guide en ligne des archives d'artistes, de galeries et de collectionneurs* (GAEEL). Les fonds L'Aracine, Claude et Clovis Prévost et Louise Tournay y seront très prochainement accessibles.

LE SUDOC, ENFIN

La participation au Sudoc s'inscrit dans cette volonté de mieux faire connaître ses richesses et de les rendre accessibles aux chercheurs. Fermée entre 2001 et 2010, faute de place puis en raison des travaux d'extension du musée (2006-2010), la bibliothèque doit encore se faire connaître des étudiants et des chercheurs. L'intégration de son catalogue dans le Sudoc permettra de rendre visibles ses fonds, mais aussi d'enrichir le catalogue collectif en particulier sur l'art brut.

CORINNE BARBANT

Responsable de la Bibliothèque
Dominique Bozo
cbarbant@musee-lam.fr



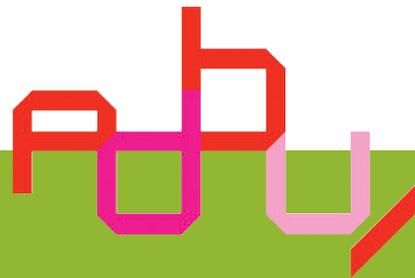
POUR EN SAVOIR PLUS

RETROUVEZ LES PAGES CONSACRÉES À
LA BIBLIOTHÈQUE SUR LE SITE DU LAM
[www.musee-lam.fr/archives/category/
parcourir/la-bibliotheque](http://www.musee-lam.fr/archives/category/parcourir/la-bibliotheque)

sur les acquisitions a notamment été mis en place et marqué début 2014 par l'arrivée de près de 300 livres issus du fonds Bruno Foucart, donné à l'université.

La bibliothèque a également noué un partenariat avec la base de données *ARTbibliographies Modern* (ABM), accessible sur place aux chercheurs et complémentaire de celles disponibles à l'université. Elle offre aussi un accès à JSTOR, *Videomuseum* et, prochainement, à la base de données constituée par la SFPE qui a déposé au LAM les œuvres qu'elle conserve. La bibliothèque a par ailleurs un partenariat avec l'École des Beaux-arts de Tourcoing, centré sur l'échange des publics. Elle rejoindra à l'automne le *Bulletin signalétique des arts* auquel elle participera par le dépouillement de deux revues.

Concernant l'art brut, elle a établi un par-



Actus de l'ADBU

L'ADBU a fait entendre, ces derniers mois, sa voix sur plusieurs sujets d'actualité. Quelques extraits.

Politiques de site

Sollicités par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ADBU et Eprist ont produit un document de référence intitulé « *Politique de l'IST : quelle articulation entre politique nationale et politiques de site ?* » dont les préconisations ont été présentées lors des journées des directeurs des bibliothèques universitaires et de l'IST du ministère (3 et 4 juin). Les services documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche sont effectivement pris dans une mutation déjà ancienne, que le numérique oblige à amplifier et accélérer, depuis des structures organisées autour du document et de ses circuits de traitement vers des organisations centrées sur les services aux usagers. Dans un contexte où le niveau national prend en charge une part croissante des opérations d'acquisitions documentaires (négociations Couperin, Istex, licences nationales), il y a développé au niveau des sites une politique de service collaborative entre enseignement supérieur et recherche, dans une logique centrée sur les communautés scientifiques et les nouveaux besoins à desservir (*data*

driven science, veille et stratégie scientifiques, etc.).

Text et data mining

L'ADBU a été auditionnée, à titre individuel ou collectif (IABD), à deux reprises par le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSLPA). La première audition, conjointe avec Couperin, concernait le *text and data mining* (TDM), dans le cadre du projet de révision de la directive « copyright » 2001/29. L'inscription de la réflexion sur le TDM dans le processus « *Licenses for Europe* », puis la décision de la Commission de considérer la voie contractuelle comme la seule possibilité d'ouvrir l'usage légal du TDM, ont entraîné le retrait des négociations de plusieurs acteurs majeurs, dont Liber, et le renvoi de la question vers les États. C'est dans ce cadre que le CSPLA a été saisi de la question en France. La position défendue par l'ADBU et Couperin est que la voie contractuelle est inadaptée aux besoins et aux pratiques de la recherche. Cette voie introduit également des dispositifs menaçant l'indépendance de la recherche comme le traçage des actions de fouilles de contenus par les chercheurs. En conséquence, une exception au droit d'auteur pour le TDM est nécessaire. Par ailleurs, au titre de membre de l'IABD, l'ADBU a été auditionnée par le CSPLA sur la question des œuvres orphelines dans la perspective

de la numérisation de masse. L'IABD estime que l'ensemble des œuvres orphelines doit être placé sous un même régime, et que celui adopté en France pour les indisponibles est profondément inadapté.

Numérique et rénovation pédagogique

L'ADBU a également été auditionnée par le comité chargé de la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (Stranes). Les échanges ont essentiellement porté sur le numérique, la rénovation pédagogique et le rôle de l'IST dans les politiques de site. L'ADBU a rappelé que le décloisonnement était impératif tant au niveau des structures que des acteurs des projets « numériques » et prône des approches par équipes mixtes intégrant aussi bien des enseignants-chercheurs que les BIATSS spécialistes de ces questions (professionnels de la documentation, des TICE, des SI). Concernant l'innovation pédagogique, l'ADBU recommande de s'inspirer des exemples étrangers, appelle à la constitution de véritables équipes pédagogiques mêlant BIATSS et enseignants-chercheurs, et préconise d'opter pour des pédagogies plaçant l'étudiant en position active, et non essentiellement réceptrice.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://adbu.fr>

De nouveaux formulaires pour l'Abes

Du 28 février au 18 mars, les réseaux de l'Abes ont été sollicités afin de répondre à une enquête de satisfaction sur les formulaires de demande d'exemplarisations automatiques et de demande d'exports de données. Cette enquête s'adressait aux coordinateurs du Sudoc ainsi qu'aux responsables de centres régionaux. Il s'agissait de recueillir les avis et suggestions des établissements sur les services proposés par l'Abes afin d'envisager d'éven-

tuelles évolutions, en particulier la mise en service de nouveaux formulaires facilitant la gestion des demandes de traitements de masse sur les données du Sudoc et sur l'administration des bibliothèques. Les deux formulaires (demande d'exemplarisations automatiques et demande d'exports de données) ont donc été soumis à une évaluation sous différents angles. Tout d'abord, les utilisateurs se sont exprimés sur la qualité de l'information dont ils disposaient autour des

produits et des services avant de formuler leur demande. La deuxième rubrique était consacrée à l'utilisation des formulaires : facilité d'accès, clarté de la présentation, ergonomie... L'enquête portait ensuite sur l'aide en ligne proposée. Enfin, une appréciation globale du service, accompagnée de suggestions le cas échéant, était attendue. 90 établissements ont répondu au questionnaire, le dépouillement ainsi que l'analyse des réponses collectées sont en cours.

DEUX NOUVELLES LICENCES NATIONALES SIGNÉES



dcysurfer-Dave Young / Flickr (CC BY 2.0)

Toujours dans le cadre du projet d'investissement d'avenir Istex, initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, deux nouveaux corpus ont été acquis ce printemps.

- Le premier contrat, conclu à la fin du mois de mars, permet l'accès aux archives de plus de 250 titres publiés par la célèbre maison d'édition universitaire britannique **Oxford University Press (OUP)**. Ces collections de périodiques, dont le périmètre s'étend jusqu'à l'année 2010, touchent des domaines de recherche variés : sciences humaines et sociales, droit, science, médecine.
- La seconde licence nationale, signée à la fin du mois d'avril avec l'**Institute**

of Physics (IOP), une société savante britannique fondée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, met à disposition de la communauté scientifique française près de 110 titres de revues éditées entre 1874 et 2012, principalement en physique.

À l'instar des dix autres corpus acquis depuis le début du programme d'achat en licence nationale, ces contenus restent accessibles à partir des plateformes des éditeurs, après déclaration des adresses IP des établissements *via* le site des licences nationales.

Au-delà de l'acquisition de ressources numériques en licence nationale, l'Abes poursuit également le travail de signalement auquel participent notamment

les équipes du hub de métadonnées depuis la signature des premiers contrats. Ainsi, les bibliothécaires de l'Abes œuvrent à la fourniture de listes conformes aux standards KBART (*Knowledge Bases And Related Tools*) destinées aux bibliothèques du réseau et aux grands producteurs de bases de connaissance, parmi lesquels Ebsco, Serials Solutions ou Ex Libris. Des listes de PPN (identifiants Sudoc) des notices des éditions imprimées sont également proposées au réseau pour aider à la gestion des collections papier. Elles peuvent notamment servir d'appui aux plans de désherbage.

Numes : extinction d'une application

Dans le courant d'avril 2014, une compromission du serveur de Numes (inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation des établissements et organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche) a amené l'Abes à fermer définitivement cette application avec trois mois d'avance sur le calendrier initialement prévu. Issues d'une commande de la sous-direction des Bibliothèques et de l'Information scientifique (SDBIS) en 2006 et de développements externalisés, la base publique et l'interface de saisie professionnelle avaient ouvert en septembre 2009 et étaient co-administrées par l'Abes et le TGE Adonis. Le premier bilan de l'application, dressé en 2011, avait permis de concentrer les actions de l'Abes en direction du signalement des unités numérisées, tout en concluant à l'inadéquation structurelle de Numes et du modèle de données Michael au regard des enjeux inhérents aux projets de numérisation. Cette inadéquation s'est vue confirmée à l'occasion de la mise en place des dis-

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
son père,
l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur,
et la TGIR Huma-Num, succédant au TGE Adonis,
ses tuteurs,
ainsi que les 206 notices de corpus qu'il laisse orphelines,
ont le regret de vous faire part de la disparition aussi soudaine qu'attendue de

NUMES,
inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation
des établissements
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et dont le serveur Céleste a succombé à une cyber-attaque de pirates
non encore identifiés,
durant la nuit du 19 au 20 mars 2014,
survenue dans la 5^e année d'une existence aussi courte que chancelante,
précédant de trois mois la date initialement prévue de ses funérailles.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

positifs BSN 5 d'encouragement aux projets de numérisation dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'idée d'une réorientation de l'application ayant fait long feu, la cessation du contrat de maintenance liant l'Abes au prestataire, ainsi que la fermeture de Numes, avaient été prononcées pour le milieu de l'année 2014. Les données de Numes, peu nombreuses (compre-

nant notamment 206 notices de corpus), ont été sauvegardées par l'Abes. Elles seront communiquées à tout établissement qui en fera la demande. Une réflexion est en cours sur la façon de satisfaire, d'une part, aux exigences de pilotage national des projets de numérisation et, d'autre part, aux besoins de signalement.

(Agenda)

Juillet

DU 4 AU 5

LE DROIT D'AUTEUR À L'ÉPREUVE DU NUMÉRIQUE : QUELS DÉFIS POUR LES CHERCHEURS ET LES CRÉATEURS ?

Université d'Angers, Campus Saint Georges

Ces journées, organisées par la BU et la faculté de Droit d'Angers, aborderont le premier jour les questions spécifiques à la publication scientifique à l'heure de l'*open access* et des archives ouvertes ; la deuxième journée sera consacrée au droit d'auteur dans le contexte de la création artistique et de sa diffusion numérique.

www.sciencesconf.org/browse/conference/?confid=1358

Août

DU 6 AU 14
CYCLO-BIBLIO

Montpellier-Lyon

Pour sa quatrième édition, la manifestation annuelle en vélo *Cycling for Libraries* se pare du drapeau tricolore et devient Cyclo-biblio. Le départ se fera de Montpellier pour rejoindre le congrès de l'Ifla le 14 août à Lyon, avec de nombreuses étapes dans les bibliothèques qui jalonnent le circuit.

www.cyclingforlibraries.org

DU 13 AU 14
RÉUNION SATELLITE IFLA

Vandœuvre-les-Nancy, Inist-CNRS

La réunion satellite de la section « Fournitures de documents et partage des ressources » de l'Ifla sera accueillie par l'Inist-CNRS dans ses locaux autour du thème « *Restructuration du partage des ressources : nouvelles organisations, technologies et méthodes* », avec un accent particulier sur les solutions technologiques, les méthodes et les configurations destinées à faciliter et améliorer les processus et prestations documentaires.

<http://docdel.inist.fr>

DU 16 AU 22
80^E CONGRÈS DE L'IFLA

Lyon, Palais des congrès

De nombreux congressistes sont attendus pour cette édition du congrès international de l'Ifla, construite autour du thème « *Bibliothèques, citoyenneté, société : une confluence vers la connaissance* » et accueillie en France.

<http://conference.ifla.org/ifla80>

DU 23 AU 26
3^E CONGRÈS MONDIAL DE L'AIFBD

Limoges

L'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD) organisera son congrès en marge de celui de l'Ifla et en collaboration avec la section Marketing et Management, autour du thème « *Francophonies, bibliothèques et confluences* ». Il vise essentiellement à permettre le partage des savoirs en bibliothéconomie/documentation, à stimuler la recherche et la réflexion et à favoriser le réseautage entre bibliothécaires et documentalistes francophones de tous les pays.

<http://aifbd.org>

Septembre

DU 2 AU 4
44^E CONGRÈS DE L'ADBU



Strasbourg, Palais des Congrès

Pour cette nouvelle édition du congrès de l'ADBU, les organisateurs ont voulu mettre l'accent sur l'impact sociétal des bibliothèques universitaires et de l'information scientifique et technique, thème qui sera à l'honneur pour la journée d'étude du 3 septembre. L'ADBU, à travers un partenariat pluriannuel de recherche avec l'Enssib, se propose de mieux appréhender les réflexions en cours à partir de plusieurs questions : Quelle est la plus-value des bibliothèques universitaires et de l'IST dans les politiques de formation et de recherche ? Au-delà, quel est leur impact économique et sociétal ? Que coûtions-nous ? Et surtout que valons-nous ?

La première journée sera consacrée aux travaux internes de l'association (assemblée générale et rapport des commissions) et le congrès s'achèvera par une matinée qui donnera la parole à des représentants institutionnels notamment autour des questions concernant le droit d'auteur.

Le salon professionnel rassemblera plus de 50 fournisseurs et partenaires des bibliothèques universitaires.

Informations pratiques (programme, bulletin d'inscription...) sur le site de l'ADBU.

→ <http://adbud.fr>

DU 11 AU 12
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU GFII

Montpellier

Le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) organisera son université d'été à Montpellier afin de favoriser des regards croisés entre ses membres et des acteurs régionaux, de multiplier les échanges pour faciliter les partenariats et communiquer sur sa nouvelle gouvernance.

www.gfii.fr

Octobre

DU 2 AU 3
15^E JOURNÉES DES PÔLES ASSOCIÉS ET DE LA COOPÉRATION

Montpellier, Opéra-comédie

La Bibliothèque nationale de France organise son rendez-vous annuel pour les institutions françaises avec lesquelles elle entretient un partenariat privilégié mais aussi pour l'ensemble des professionnels. Cette année, ces journées seront co-organisées avec le pôle associé régional Languedoc-Roussillon (Communauté d'agglomération de Montpellier, Conseil régional du Languedoc-Roussillon, Drac Languedoc-Roussillon, Languedoc-Roussillon livre et lecture).

www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes.html

DU 6 AU 10
SÉMINAIRE IST INRIA

Saint-Paul-les-Dax (Landes)

Construit autour du thème « *Big data : nouvelles partitions de l'information* », ce séminaire abordera les questions relatives au *big data* en les traitant d'un point de vue trop rarement abordé : celui des professionnels de l'information et de la documentation.

<https://iw.inria.fr/ist/seminaire-inria-donnees-massives-nouvelles-partitions-de-linformation>



À NOTER DÈS À PRÉSENT

Le prochain carrefour de l'IST, organisé par le CNRS, Couperin et l'université de Lorraine, en partenariat avec l'Abes, l'ADBU et le réseau Renatis se tiendra à Nancy du 25 au 26 novembre :

www.inist.fr/?Rendez-vous-au-Carrefour-de-l-IST&lang=fr